



**CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2026**  
**REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**N° 2**

Le mardi 20 janvier deux mille vingt-six, dix-huit heures quarante-cinq, en application des articles L.2121-7, L.2121-9, L.2121-10 et L.2121-11 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.), le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, publiquement, à la mairie, salle du conseil municipal, 2 rue de l'Europe, sous la présidence de monsieur Joël LE BOLU, maire.

Date de convocation : 12 janvier 2026

Date d'affichage de la convocation : 13 janvier 2026

Nombre de conseillers en exercice : 19

Quorum : 10

Présent.e.s :

Mesdames et messieurs Joël LE BOLU, Valérie DUMONT, Régis LEMESLE, Martine BRETON, Philippe MAUBOUSSIN, Dominique GARNIER, Jean-Pierre PRIGENT, Alain BOURBLANC, Eric NOURY, Franck GIRARD, Carole DAINNE, Jean-Philippe ROMAIN, Vanessa POTELOIN, Laure CZINOBER, Sophie KRYGIER.

Absent.e.s, excusé.e.s, représenté.e.s :

Madame Martine LAUNAY est excusée ;

Monsieur Thierry FOURNIER a donné procuration à Monsieur Philippe MAUBOUSSIN ;

Madame Marie-Christine du GRAND PLACITRE a donné procuration à madame Martine BRETON ;

Madame Marika VAN HAAFTEN a donné procuration à Monsieur Régis LEMESLE.

Secrétaire de séance : Monsieur Eric NOURY

Présents : 15 / Votants : 18 / Abstention : 0 / Pour : 18 / Contre : 0

Date de publication du procès-verbal : 28 janvier 2026

**Objet : Le Mans Métropole : rapport d'activité 2023**

Rapporteur : monsieur LE BOLU

L'article L.5211-39 du code général des collectivités territoriales dispose que « *Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus [...].* »

La refonte de la présentation et du contenu du rapport annuel d'activités de Le Mans Métropole a entraîné un retard dans la présentation de celui de l'exercice 202. Ce dernier a été transmis à l'ensemble des communes de la métropole le 16 décembre 2025 pour qu'elle puisse prendre acte du document.

Ce document qui a été transmis au conseil municipal à l'appui de la convocation à la séance est déposé sur la table des délibérations et tenu en mairie à la disposition de toute personne intéressée.

Ce document retrace l'action conduite par les élus communautaires, les services et les agents de Le Mans Métropole pour répondre aux besoins des habitants et assurer les missions de service public, tout en portant des projets structurants au service d'un territoire durable, attractif et solidaire. Il constitue un outil essentiel de transparence permettant de rendre compte de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale et de la bonne utilisation des deniers publics auprès des citoyens et des communes membres.

L'année 2023 a été marquée par un fort niveau d'engagement et par la mise en œuvre de projets concrets dans un contexte de transitions majeures. Les politiques publiques communautaires ont notamment poursuivi l'intégration des enjeux climatiques et énergétiques, avec la mise en service de la branche Bollée du réseau de chaleur et la connexion de la Percée centrale, l'inauguration de la première station hydrogène, l'adoption des schémas directeurs de l'énergie et des mobilités décarbonées, ainsi que le déploiement d'équipements favorisant les mobilités durables.

L'exercice 2023 a également été structurant pour l'attractivité du territoire. Il a été marqué par l'achèvement des études relatives au projet des Chronolignes, l'ouverture de la halte ferroviaire du Mans – Hôpital – Université, le lancement du Laboratoire d'innovation territoriale pour la transition énergétique, le développement de projets économiques et universitaires, ainsi que par la célébration du centenaire des 24 Heures du Mans, événement d'envergure internationale contribuant au rayonnement métropolitain.

Par ailleurs, la solidarité est demeurée un axe transversal de l'action communautaire, avec la poursuite des politiques en faveur de la cohésion sociale, de la santé, de l'éducation, de l'inclusion et de la politique de la ville, notamment à travers l'élaboration du nouveau Contrat de Ville, le développement des dispositifs éducatifs et l'accompagnement des publics les plus fragiles. Enfin, l'année 2023 a été marquée par une dynamique de modernisation de l'action publique, avec la mise en œuvre du projet d'administration TEAM, le renforcement de la coopération intercommunale, l'élargissement des fonds de concours au bénéfice des communes membres et la poursuite des démarches de mutualisation.

L'ensemble de ces actions traduit une volonté partagée d'améliorer durablement le cadre de vie, de renforcer l'attractivité du territoire et de conduire la transition écologique au bénéfice de l'ensemble des habitants de la métropole.

En conséquence, il est proposé au conseil municipal de prendre acte de la présentation du rapport d'activités 2023 de Le Mans Métropole.

### **Décision**

Le conseil municipal prend acte de la communication relative au rapport annuel 2023 de Le Mans Métropole.

Pour copie conforme,

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Le maire,  
Joël LE BOLU



Le secrétaire de séance,  
Eric NOURY

« Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération est susceptible de recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nantes dans le délai de deux mois à compter de sa publication, de sa réception en préfecture, de sa notification. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche interrompant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir, soit à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai. »

# RAPPORT D'ACTIVITÉ :2023



LE MANS  
**Métropole**  
COMMUNAUTÉ URBAINE

# SOMMAIRE

2

----

|                                                                      |           |                                                                 |           |
|----------------------------------------------------------------------|-----------|-----------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Éditors</b>                                                       | <b>3</b>  | <b>Direction Solidarités et Santé</b>                           | <b>39</b> |
| <b>Portrait de la métropole</b>                                      | <b>5</b>  | Mission Handicap                                                | 40        |
| Présentation                                                         | 6         | Mission Insertion numérique                                     | 41        |
| Compétences                                                          | 8         | Insertion                                                       | 42        |
| Une gouvernance au service du territoire                             | 9         | Politique de la Ville                                           | 43        |
| Temps forts 2023                                                     | 10        | Santé                                                           | 44        |
| Le Mans Métropole en chiffres                                        | 12        | Sécurité et Prévention de la délinquance                        | 45        |
| <b>Organisation</b>                                                  | <b>13</b> | <b>Direction ressources</b>                                     | <b>46</b> |
| Organigramme général                                                 | 14        | Assemblées et Réglementation                                    | 47        |
| Le cabinet du maire-président                                        | 16        | Budget Programmation Dette Trésorerie Marchés et Achats publics | 48        |
| <b>En actions</b>                                                    | <b>17</b> | Communication interne                                           | 49        |
| Équipe de direction générale                                         | 18        | Conseils Prévention Santé au travail Contrôle externe           | 50        |
| <b>Direction générale des services</b>                               | <b>19</b> | Département des Systèmes d'information                          | 51        |
| Conseil, Organisation, Prospective                                   | 20        | Juridique - Commande publique                                   | 52        |
| Prospective – Stratégie financière                                   | 21        | Ressources humaines                                             | 53        |
| <b>Direction Éducation, Culture et Sport</b>                         | <b>22</b> | Communication externe                                           | 54        |
| <b>Direction Développement</b>                                       | <b>23</b> | Courrier                                                        | 55        |
| Aménagement urbain                                                   | 24        | Protocole/Relations extérieures/Événementiel                    | 56        |
| Développement économique et Innovation                               | 25        | <b>Rapport financier 2023</b>                                   | <b>57</b> |
| Mobilités – Transports                                               | 26        |                                                                 |           |
| Urbanisme – Qualité architecturale                                   | 27        |                                                                 |           |
| Voirie, Circulation et Éclairage public                              | 28        |                                                                 |           |
| Habitat – Logement                                                   | 29        |                                                                 |           |
| Énergie-Climat                                                       | 30        |                                                                 |           |
| <b>Direction Gestion durable,<br/>Services urbains et Patrimoine</b> | <b>31</b> |                                                                 |           |
| Arche de la Nature                                                   | 32        |                                                                 |           |
| Eau et Assainissement                                                | 33        |                                                                 |           |
| Entretien et hygiène des locaux                                      | 34        |                                                                 |           |
| Moyens partagés                                                      | 35        |                                                                 |           |
| Nature en Ville                                                      | 36        |                                                                 |           |
| Propreté                                                             | 37        |                                                                 |           |
| Architecture et Régies techniques                                    | 38        |                                                                 |           |



**L**a publication du rapport d'activités est le moment charnière qui permet de dresser le bilan des actions réalisées, tout en fléchant les orientations d'avenir et en nous projetant dans leur mise en œuvre concrète.

La construction d'un territoire durable, attractif et solidaire, selon la feuille de route que nous avons fixée et donne ses premiers résultats concrets.

La question d'une métropole durable traitée avec des mesures immédiates et efficaces, certaines dès leur application en 2023, telles que la poursuite des travaux au service des mobilités douces, l'installation d'ombrières dans de nombreux sites à l'échelle communautaire et notamment celles mises en service au stade Marie-Marvingt. La phase d'études pour le projet majeur des Chronolignes est achevée, le fonds de concours de transition des énergies renouvelables a été signé et les schémas directeurs concernant l'énergie et les mobilités décarbonées adoptés.

Forger un territoire attractif en 2023 a consisté à prendre des mesures concrètes en faveur du développement économique, du rayonnement culturel et sportif, du déploiement de l'université, des formations, de la vie étudiante et d'offres pour la jeunesse.

Le Mans Métropole a été lauréate de l'appel à manifestations d'intérêts pour lequel elle avait candidaté au titre des industries culturelles et créatives et ce dossier prouve la synergie des acteurs économiques, scientifiques et culturels du territoire.

Enfin, plus que jamais, la solidarité, fil rouge et priorité de notre mandat, demeure un sujet transversal auquel le plus grand soin est accordé dans l'ensemble de nos projets. L'élaboration du prochain contrat de Ville en 2023 et parallèlement le développement du volet de la petite enfance à travers le programme Réussite éducative et le déploiement du dispositif Cité éducative témoignent de cette détermination au service de l'éducation et de l'inclusion.

Les grands rendez-vous culturels sont tous pensés dans des politiques d'accès au plus grand nombre avec une grande part dédiée à la gratuité. Partout, l'inclusion doit être la valeur qui anime notre action.

Tous ces travaux peuvent voir le jour et se traduire en mesures concrètes du quotidien pour chacun d'entre nous grâce à la mobilisation sans faille de l'ensemble des acteurs concernés, des élus de Le Mans Métropole à toutes les personnes impliquées dans les services et les administrations des communes membres. Je salue ici leur investissement au service de la réussite de notre projet.



**Stéphane Le Foll**  
Maire de la Ville du Mans  
et président de  
Le Mans Métropole

**« ...plus que  
jamais, la  
solidarité,  
fil rouge et  
priorité de  
notre mandat,  
demeure  
un sujet  
transversal. »**



**Amel Kherchouch-Havrin**  
Directrice générale des  
services de la ville du Mans

**« Le fort  
investissement  
des services  
communau-  
taires s'inscrit  
dans la mise  
en œuvre  
du projet  
d'Administra-  
tion TEAM... »**

L'année 2023 aura été, pour la métropole, une année d'engagement, de résilience et d'actions concrètes au service de tous.

Dans un contexte marqué par des transitions majeures, notre territoire a su faire preuve de dynamisme, d'innovation et de solidarité. Qu'il s'agisse de développer de nouveaux services publics de proximité, de renforcer nos mobilités durables, de poursuivre la transformation de notre cadre de vie, chaque projet mené en 2023 s'inscrit dans une ambition commune : faire du Mans un territoire plus attractif, plus inclusif et plus durable.

Nous avons continué à investir pour l'avenir, en alliant sérieux budgétaire et volontarisme politique. L'engagement des habitants, des agents publics, des élus et de l'ensemble des partenaires a permis de construire, ensemble, une métropole à l'écoute de ses citoyens et tournée vers l'avenir.

Les grands chantiers urbains ont avancé et les défis environnementaux ont été placés au cœur de notre action, avec notamment la mise en service de la branche Bollée du réseau de chaleur et la connexion de la Percée centrale, l'inauguration de la première station hydrogène, le déploiement de l'éclairage public en led et aussi la signature du nouveau Contrat de Ville, l'élargissement des fonds de concours auprès des communes membres, la décision de passage en Fiscalité Professionnelle Unique.

Les ambitions pour notre territoire ont aussi trouvé écho dans les 24 Heures qui ont fêté leur Centenaire. Cette édition historique nous a fait vibrer, des milliers d'habitants et de visiteurs ont partagé cet événement non seulement sur le circuit lors de la parade des pilotes au centre de la Ville mais aussi lors des nombreuses animations sur nos communes membres.

Le fort investissement des services communautaires s'inscrit dans la mise en œuvre du projet d'Administration TEAM avec l'objectif commun d'assurer au mieux notre mission de service public et accompagner avec compétences et fierté l'aboutissement des projets politiques.

Ce rapport d'activité 2023 témoigne ainsi de cette mobilisation collective. Il rend compte, en toute transparence, des avancées et des actions conduites sur notre territoire. C'est aussi un outil de dialogue et de confiance, qui reflète notre volonté de faire vivre la démocratie locale et de construire, jour après jour, une métropole soucieuse de l'amélioration du quotidien et tournée vers l'avenir.

Merci à toutes celles et ceux qui, par leur engagement, leur travail ou leur participation, contribuent à faire de Le Mans Métropole un territoire ambitieux

# PORTRAIT DE LA MÉTROPOLÉ





6



**Karine Mullet**  
Maire et conseillère  
communautaire  
**Aigné**



**Gilles Leproust**  
Maire et vice-  
président  
communautaire  
**Allonnes**



**Eve Sans**  
Maire et conseillère  
communautaire  
**Arnage**



**Patrick Desmazières**  
Maire et conseiller  
communautaire  
**Champagné**



**Patrice Leboucher**  
Maire et conseiller  
communautaire  
**Chaufour-  
Notre-Dame**



**Christophe Rouillon**  
Maire et vice-président  
communautaire  
**Coulaines**



**Maurice Pollefoort**  
Maire et conseiller  
communautaire  
**Fay**



**Joël Le Bolu**  
Maire et vice-président  
communautaire  
**La Chapelle  
Saint-Aubin**



**Claude Lorient**  
Maire et conseiller  
communautaire  
**La Milesse**



**Stéphane Le Foll**  
Maire du Mans  
et président  
**Le Mans**



**Jean-Yves Lecoq**  
Maire et vice-président  
communautaire  
**Mulsanne**



**Isabelle Leballeur**  
Maire et vice-présidente  
communautaire  
**Pruillé-le-Chétif**



**Laurent Paris**  
Maire et conseiller  
communautaire  
**Rouillon**



**Carole Heulot**  
Maire et vice-  
présidente  
communautaire  
**Raudin**



**Franck Breteau**  
Maire et vice-président  
communautaire  
**Saint-Georges  
-du-Bois**



**Yvan Goulette**  
Maire et conseiller  
communautaire  
**Saint-Saturnin**



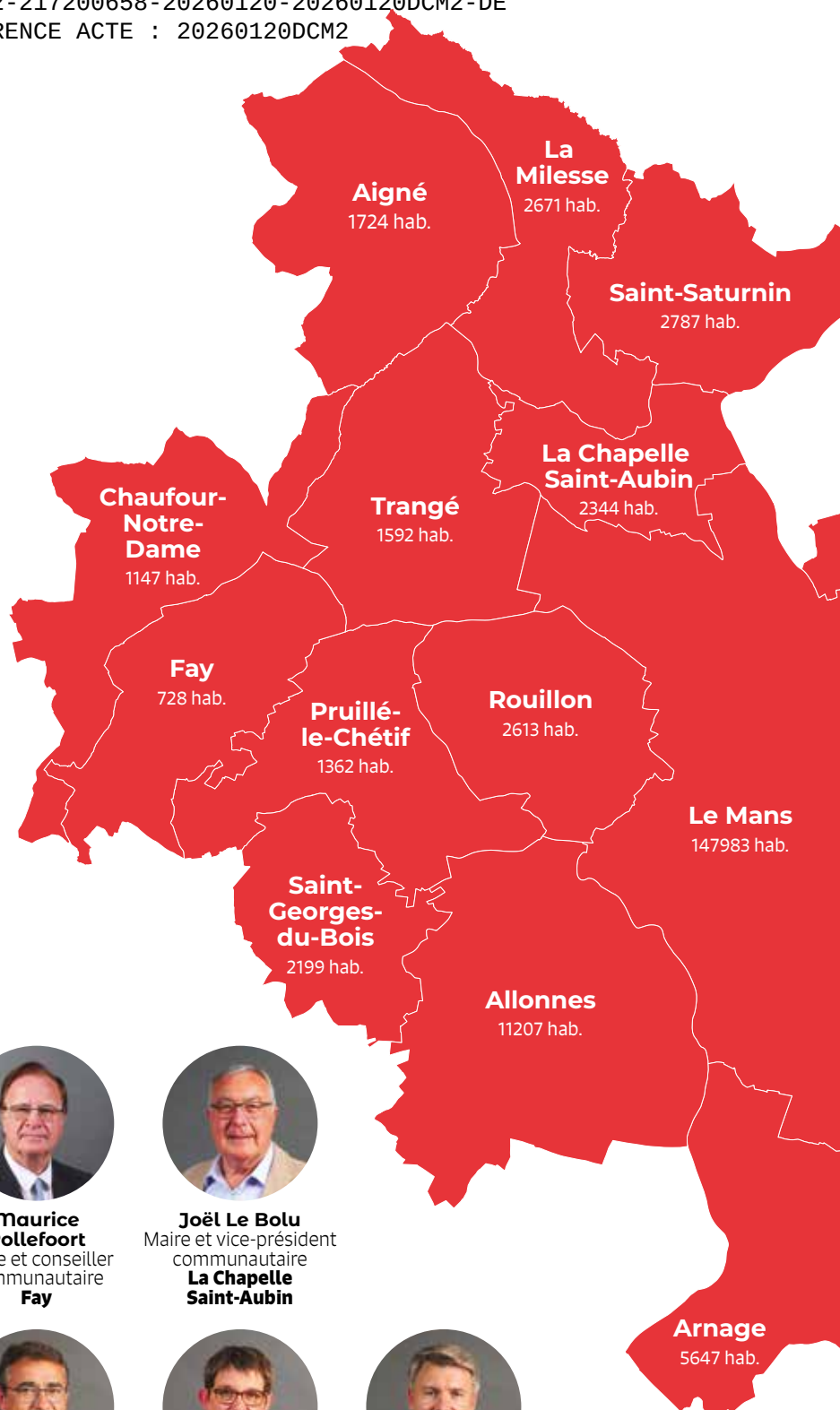
**Marcel Mortreau**  
Maire et vice-président  
communautaire  
**Sargé-lès-Le-Mans**



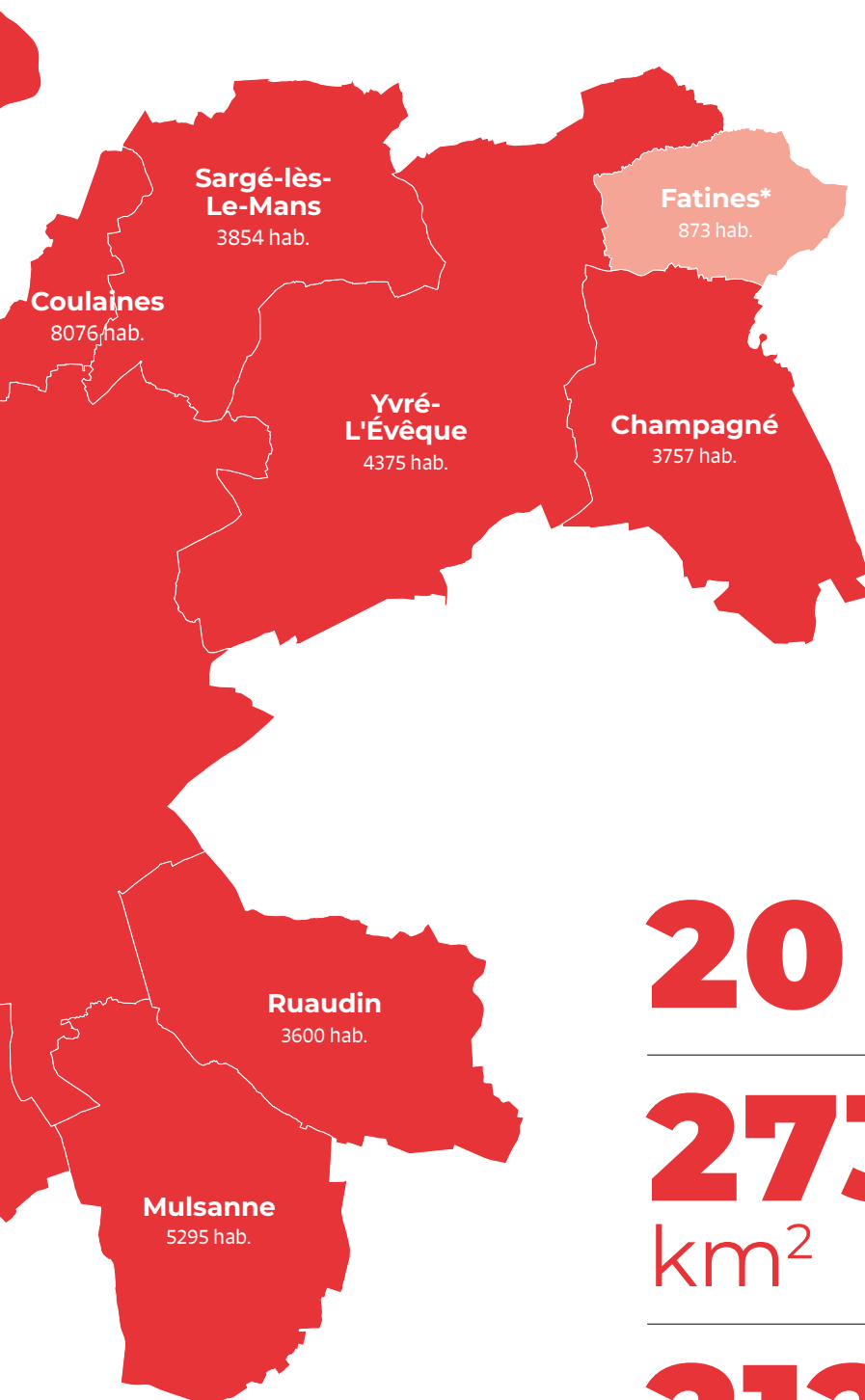
**Jacky Marchand**  
Maire et conseiller  
communautaire  
**Trangé**



**Damienne Fleury**  
Maire et conseillère  
communautaire  
**Yvré-l'Évêque**







**20** communes

**273**  
km<sup>2</sup>

**212 289**  
habitants



### → URBANISME ET AMÉNAGEMENT URBAIN

- Plu -Zac
- Permis de construire
- Opérations d'aménagement
- Scot, réserves foncières



### → PROPRETÉ

- Ordures ménagères
- Collecte sélective
- Valorisation des déchets
- Nettoyement



### → MOBILITÉ

- Transport en commun
- Circulation
- Voies cyclable
- Boulevard Nature



### → DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Création des zones d'activité
- Accompagnement de l'enseignement supérieur, la recherche, l'innovation
- Promotion du tourisme
- Insertion par l'activité (Plie)

# Compétences

8



### → VOIRIE ET AMÉNAGEMENT

- Voirie
- Stationnement
- Eclairage public
- Espace public



### → EAU ET ASSAINISSEMENT

- Eau potable
- Assainissement



### → DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Transition énergétique
- Plan Climat Energie
- Réseau de chaleur urbain



### → AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE POLITIQUE DE LA VILLE

- Grandes infrastructures
- Logement
- Accueil des gens du voyage
- Arche de la Nature
- Politique Quartiers prioritaire de la Ville



### → SPORT

- Soutien aux clubs sportifs professionnels
- Nouveaux équipements sportifs structurants



### → SERVICE PUBLIC DE DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE

- Création, aménagement, gestion et maintenance des points d'eau incendie



### → SANTÉ

- Contrat intercommunal de santé
- Maîtrise d'ouvrage des maisons de santé pluridisciplinaires

- Financement de formations des professionnels de santé
- Soutien à l'accueil des internes, des externes et des étudiants en santé



# Une gouvernance au service du territoire

9



**58** conseillers



**6**

séances  
de bureau  
exécutif et  
de conseil

**357** 

délibérations du  
conseil en 2023  
187 du bureau  
+ 149 décisions du  
président



# TEMPS FORTS 2023

10

## ↓ JANVIER

15 ans du tramway



## ↓ FÉVRIER

Annnonce des grands  
projets du Plan stratégique  
d'investissement (Maison de  
santé A-Saffray, Palais des  
congrès, réseau de chaleur...)







## ↑ JUIN

**Centenaire des 24 Heures**



## ↑ JUILLET

**Ouverture de la première station  
hydrogène avec le soutien de la  
Métropole**



## ← MAI

**Ouverture du Technocampus  
acoustique**



11

## DÉCEMBRE

**Lancement du Laboratoire  
d'Innovation territoriale pour la  
transition énergétique (LITTE)**

## ↓ NOVEMBRE

**Annonce du programme  
d'investissement pour le  
second campus universitaire  
(quartier de la Gare)**

## ↑ AOÛT

**Entrée en service de la halte  
ferroviaire du centre hospitalier  
du Mans**

## ← AVRIL

**Présentation du Projet de  
Territoire 2040**

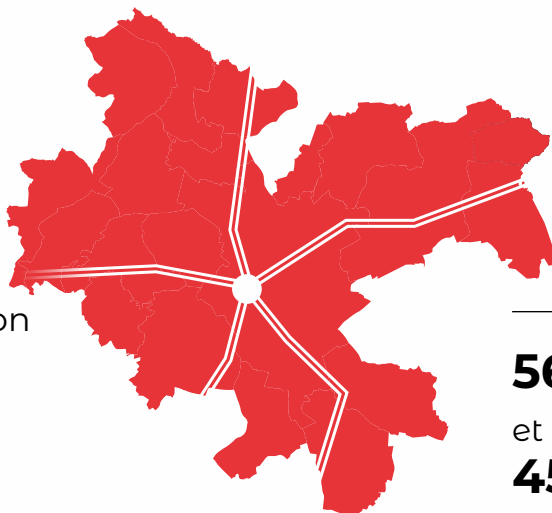


# LE MANS MÉTROPOLÉ EN CHIFFRES

**20**  
communes

**3<sup>e</sup>** agglomération  
des Pays de la Loire

**212 289**  
habitants

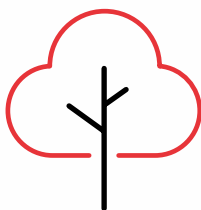


**5** branches  
autoroutières :  
Caen, Nantes, Paris,  
Rennes, Tours

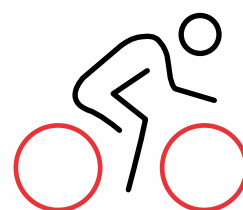
**56** minutes en TGV de Paris  
et **1h20** de Nantes,  
**45 mn** de Rennes

12

+ de **4 000**  
hectares boisés



**135 km**



**2 528**  
entreprises  
créées en 2022



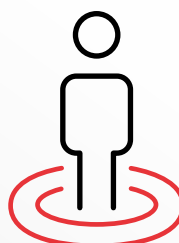
de **13 000**  
à **14 000**  
étudiants



**22 000**  
logements raccordés  
au réseau de chaleur  
urbain

**26 400**  
logements locatifs sociaux

**1 626**  
agents communautaires



+ de  
**108** métiers  
différents  
exercés dans la  
collectivité





# ORGANISATION

# Organigramme général 2023



LE MANS  
MÉTROPOLE  
VILLE DU MANS  
& CCAS

Structures associées

**M. LE MAIRE - PRÉSIDENT**  
Stéphane LE FOLL

**DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES**  
Amel KHERCHOUC-HAVRIN

**RELATIONS  
AUX TERRITOIRES  
ET AUX USAGERS**  
Catherine LE STRAT

**CONSEILS,  
ORGANISATION  
& PILOTAGE**  
Antoine BOUGET

**LES SAULNIÈRES  
SALLE DES CONCERTS**  
Dominique QUÉTEL

**CONSERVATOIRE**  
Jérémy CLOT

**CULTURE & PATRIMOINE**  
Olivier CLOATRE

**DÉVELOPPEMENT &  
ACTION CULTURELS**  
Pierre-Michel ROBINEAU

**MÉDIATHÈQUES &  
ARCHIVES**  
Sophie ROUYER

**PRODUCTION REPAS**  
Daniel GRAS

**TOURISME & PATRIMOINE**  
Franck MIOT

**MUSÉES**  
Alice GANDIN

**ENFANCE  
JEUNESSE - SPORTS**  
Bertrand MESME

**ÉDUCATION**  
Isabelle CHAUVOT

**LE MANS ÉVÉNEMENTS**  
Julien RAIMBAULT

**QUINCONCES -  
ESPAL**  
Virginie BOCCARD

**ESAD - TALM**  
Christian MORIN



**DGA  
ÉDUCATION, CULTURE  
& SPORTS**  
Marie Pierre BLANC

**UMCS  
CENTRES SOCIAUX**  
Nathalie MARQUET

**SÉCURITÉ & PRÉVENTION  
DE LA DÉLINQUANCE**  
Thierry GIRARD

**VIE DES QUARTIERS**  
Reynald VOGEL

**POLITIQUE DE LA VILLE**  
Judith BOITARD

**SANTÉ**  
Stéphanie LEDRU-GILBERT

**SOLIDARITÉ -  
ACCOMPAGNEMENT**  
Pascale PEREZ-TREGOUET

**EHPAD PUBLIC**  
Jean-Michel ALLARD

**POPULATION**  
Laurence POITOU

**AIDE & SOINS A DOMICILE**  
Nadège GALON

**EHPA - VIE SOCIALE**  
Franck FORGET

**INSERTION**  
Sandra HERMELINE

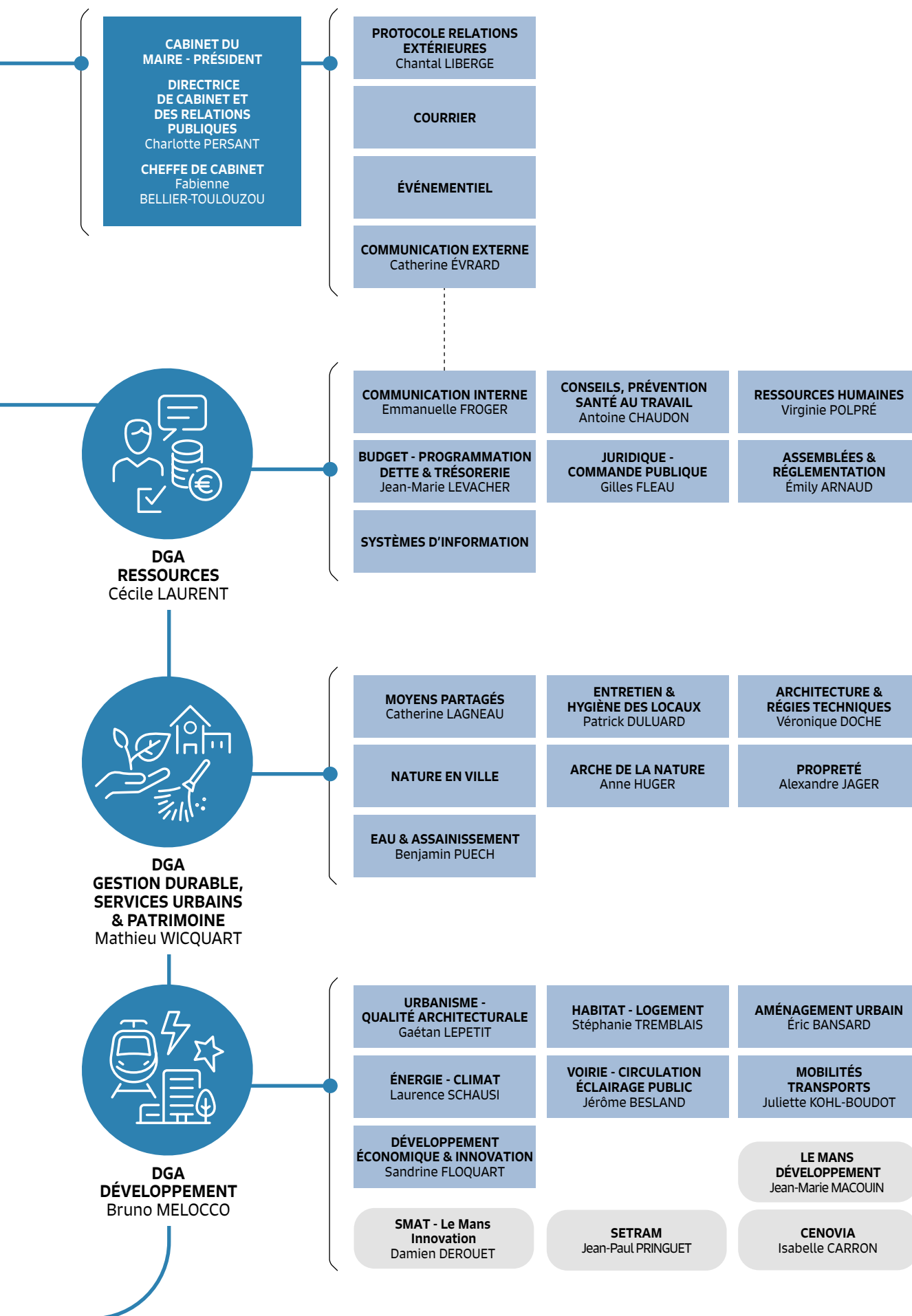
**ACHATS - BUDGET -  
COMPTABILITÉ**  
Patricia CHAMBON

**CCAS**  
Salah BOUSNANE



**DGA  
SOLIDARITÉS  
& SANTÉ**  
Pierre LEGUY







## Cabinet du Président

16

**L**e cabinet du Président est l'instance politique qui participe, sous l'impulsion du Président, à la définition stratégique des politiques publiques de la Ville du Mans et de Le Mans Métropole. Son travail consiste à mettre en exécution les engagements du mandat avec une exigence de priorisation des besoins et des actions, en jouant un rôle facilitateur entre les services et tous les acteurs concernés et en remplissant une mission de conseil auprès du Maire-Président.

### FAITS MARQUANTS 2023

Le cabinet intervient sur la dimension stratégique de la feuille de route du mandat, selon ses trois piliers fondamentaux, durabilité, attractivité et solidarité. 2023 a engagé le cabinet dans l'édition d'un document dressant le bilan de mi-mandat, une étape nécessaire qui implique une démarche d'analyse exhaustive des actions et de transparence vis-à-vis des administrés. Dans ce cadre, le cabinet s'attache à donner des éléments de mesure et de lecture précis et concrets du chemin parcouru et des objectifs à atteindre.

Dans l'ambition de porter une image attractive de notre métropole, la célébration du centenaire des 24H du Mans en juin 2023 a été un grand moment populaire, fédérateur, festif et joyeux, démontrant à l'échelle internationale la dimension hospitalière et vivante de notre belle cité.

Cet événement unique a mobilisé toutes les forces vives du territoire, dans des proportions d'accueil des publics hors norme et dans des conditions de sécurité et de sérénité exemplaires, illustrant parfaitement le rôle de coordination, de facilitation et d'impulsion que porte le cabinet, dans le respect de l'identité et de l'histoire du Mans, en associant le concours des acteurs du présent, et conformément aux engagements du maire-président.

# En ACTIONS







18

# L'équipe de Direction générale

Pour mener à bien les projets de la collectivité, la Direction générale des services s'appuie sur un collectif de Directions générales adjointes (DGA) et services qui lui sont directement rattachés :



**DGA Gestion durable,  
services urbains et  
patrimoine**



**DGA  
Développement**



**DGA Solidarité  
et Santé**



**DGA Ressources**



**DGA Éducation,  
Culture et Sports**





## Direction générale des services

**m**utualisée entre la Ville du Mans et la Métropole, la Direction générale des services mobilise les ressources nécessaires pour mettre en œuvre les orientations politiques et répondre aux enjeux d'un territoire attractif, durable et solidaire tout en étant garante du respect des dispositions légales et réglementaires.

Priorité à la transversalité : Il s'agit d'une priorité qui est une condition essentielle à un fonctionnement optimal de l'administration. Le partage de l'information est un élément crucial pour la bonne conduite des projets et la direction générale assure ainsi un rôle de facilitateur et d'arbitrage entre l'ensemble des services.

Une modernisation et une simplification des pratiques : Le parcours usager est au centre de l'ensemble des démarches mise en œuvre par l'administration avec deux objectifs principaux : l'amélioration continue de la qualité de service rendu aux habitants et un cadre de travail agréable, stimulant et valorisant pour les agents.

### FAITS MARQUANTS 2023

La mise en œuvre du Projet d'administration TEAM qui s'organise autour de quatre valeurs (respect, engagement, écoute, qualité de service), quatre ambitions et le lancement des premières actions

L'élargissement des fonds de concours destinés aux communes membres pour financer leurs projets permettant de recourir aux énergies renouvelables et d'optimiser leurs consommations d'énergie

Refonte de la stratégie de développement économique

Le bilan du schéma de mutualisation et le lancement du schéma 2024-2026

L'adhésion de Fatines au 1/1/2023

### → PROJETS 2024

- Création de la nouvelle direction Attractivité (développement économique, innovation, enseignement supérieur, tourisme et commerces),

- Réflexion collective sur la coopération intercommunale et renfort de la solidarité communautaire (schéma de mutualisation, guide de l'intercommunalité, Fonds de concours attractivité, Fiscalité professionnelle unique)

- Mise en œuvre du projet d'administration avec le déploiement des 75 actions du projet Travailler Ensemble au Mans (TEAM)

# Direction générale des services → CONSEILS, ORGANISATION, PILOTAGE



## OBJECTIFS ET MISSIONS

**Apporter son expertise méthodologique en matière de management des organisations et de pilotage des actions publiques dans un souci d'amélioration continue de nos collectivités.**

20

Sur l'année 2023, le service Conseils, Organisation et Pilotage a réalisé des missions dans les domaines suivants :

- Organisation et accompagnement managérial : études d'état des lieux, co construction de scénarios d'évolution de l'organisation d'un service, inter service ou à l'échelle de la collectivité, avec une participation active des acteurs en entretiens individuels ou ateliers collectifs, élaboration d'un plan d'animation managérial, accompagnement à la conduite du changement notamment avec le déploiement de l'outil de gestion de projets «Octave»,
- Conseil en gestion : développement de la culture de gestion avec l'accompagnement au déploiement d'outils de pilotage, d'aide à la décision tels les synthèses de gestion, tableaux de bord, bilans...,
- Contrôle de gestion : accompagnement et pilotage de calcul de coût, contrôle des activités déléguées, coordination des contrôles de la Chambre régionale des comptes (CRC).

## FAITS MARQUANTS 2023

Recrutement d'un chef de service

Organisation de la direction  
Coordination, Appui, Pilotage et création au sein du COP des postes de contrôleur de gestion avec intégration d'un agent

Accompagnement du projet d'Administration TEAM jusqu'à la diffusion du livrable

Poursuite de la formation à l'outil Octave, en particulier auprès des pilotes d'action TEAM

Élaboration du premier programme des rencontres managériales 2024

Déploiement des synthèses de gestion notamment pour la première fois au printemps pour dresser les bilans et argumenter les comptes administratifs 2022 à l'échelle des services

Coordination des rapports d'activités 2023 de la Ville et de Le Mans Métropole

Coordination du contrôle CRC de la Ville

**4** études  
organisationnelles  
accompagnées

**30** services  
accompagnés pour  
leurs synthèses de  
gestion

**5** agents

## → PROJETS 2024

- Lancement du plan d'animation managérial
- Plusieurs accompagnements dans le cadre d'études organisationnelles
- Reprise de la diffusion du mode projet
- Généralisation des synthèses de gestion à l'ensemble des services
- Développement des études de coûts par le contrôle de gestion
- Changement de chef de service

# Direction générale des services → RELATIONS AUX TERRITOIRES ET AUX USAGERS



Catherine Le Strat



## OBJECTIFS ET MISSIONS

Le service assure un rôle de référent sur les sujets intercommunaux notamment sur les questions de périmètre, de compétence et de mutualisation. Il est en charge par ailleurs de la recherche et du mécénat. Enfin le service s'est élargi en 2023 sur la coordination des questions liées à la relation aux usagers.

Ses principales missions portent sur :

- la coordination de dossiers relatifs aux relations de la métropole avec les communes membres (solidarités intercommunales, périmètre, mutualisations, compétences, projet de territoire) et la veille territoriale
- l'identification des projets d'investissement éligibles aux financements territoriaux
- l'instruction des dossiers, le recouvrement des subventions ainsi que le versement des fonds de concours aux communes membres

- la recherche et le suivi des dossiers de partenariats de financements privés (mécénats, parrainages ou financements participatifs)

## FAITS MARQUANTS 2023

Signature de la convention régionale ITI FEDER

Signature du volet mobilités et transports 2023/2027 du Contrat de plan État-Région (CPER) avec des subventions exceptionnelles pour le Boulevard Nature (2,7M€) et Chronovélo (0,52 M€)

Élargissement du fonds de concours transition aux énergies renouvelables et à l'optimisation des consommations d'énergie

Structuration du pilotage des 200 actions du Projet de Territoire

Présentation du bilan du premier schéma de mutualisation et lancement d'un nouveau 2024 - 2026.

Étude sur la mission Relation aux usagers

## 2,8 m€

de subventions publiques encaissées (dont 290 479,05 € de FEDER, 1 938 725,41 € de l'Etat, 577 890 € de la Région et 64 000 € du Département)

## 78

dossiers de subventions instruits ou suivis

## 3,5 m€

des fonds de concours attractivité et transition énergétique au bénéfice des communes membres

## 3,8 m€

versés au titre du fonds vert et de la DSIL

21

## → PROJETS 2024

- Création du nouveau service Relation aux usagers regroupant les équipes de l'accueil Mairie et Condorcet, le standard, le courrier et la cellule Proximité
- Signature du nouveau contrat régional Pays de la Loire 2026
- Nouvelles candidatures aux appels à projets de l'Etat (Fonds vert, DSIL, Fonds mobilités actives...)

- Dépôt des premiers dossiers de demande de subventions FEDER 2021/2027
- Élaboration du Schéma de mutualisation 2024/2026
- Réalisation du Guide l'intercommunalité

- Refonte des conventions de mutualisation du personnel entre Le Mans Métropole, la ville du Mans et le CCAS.
- Mise à jour des statuts communautaires avec une présentation par politique publique



## Direction Éducation, Culture et Sports

22

La direction de l'Éducation, de la Culture et des Sports coordonne les politiques publiques de la petite enfance, de l'enfance, de l'éducation, de la culture et des sports qui permettent aux familles mancelles de disposer de services et d'offres de loisirs dès le plus jeune âge de leurs enfants.

Elle regroupe trois services à compétences majoritairement municipales : Éducation, Production des repas et Enfance, Jeunesse et Sports (EJS) ; ainsi que la direction Culture et Patrimoine englobant pour sa part les services culturels et d'animation du patrimoine. Outre les archives, service mutualisé avec la Ville du Mans, EJS pilote depuis 2021 la compétence "Sport communautaire" prise par Le Mans Métropole. La politique promotion du tourisme était quant à elle directement rattachée à la direction de la DGA.

### FAITS MARQUANTS 2023

Réalisation du Schéma de développement touristique de Le Mans Métropole

Transfert des équipements Marie-Marvingt et Antarès à Le Mans Métropole au 1<sup>er</sup> juillet 2023

### → PROJETS 2024

- Adoption du Schéma de développement touristique par le Conseil communautaire et mise en œuvre de la stratégie sous la responsabilité de la direction Attractivité de Le Mans Métropole
- Transformation de la Société d'économie mixte Le Mans Événements en Société publique locale
- Accueil de rencontres de rugby six nations féminin
- Poursuite des études pour les projets de bassin nordique et de salle d'athlétisme





## Direction Développement

23

**L**es missions de la direction du Développement portent sur la définition de la stratégie de développement et le pilotage des grands projets d'aménagement.

Elles s'organisent autour de sept services :

- Aménagement urbain : mise en œuvre et pilotage des opérations d'aménagement
- Développement économique et Innovation : impulsion/coordination de la dynamique économique du territoire
- Énergie-Climat : définition/gestion de la politique publique énergie et transition énergétique.
- Habitat Logement : politique locale de l'habitat, gestion de l'offre locative et des aides déconcentrées aux bailleurs sociaux
- Mobilités-Transports : gestion des mobilités et des grands projets liés au transport public
- Urbanisme-Qualité architecturale : planification urbaine, autorisation du droit des sols, études urbaines
- Voirie-Circulation-Éclairage public : gestion - maintenance des voiries relevant de la Métropole

### FAITS MARQUANTS 2023

Lancement de la 2<sup>e</sup> modification du Plan local de l'urbanisme intercommunal

Mise en service de la branche Bollée et connexion de la Percée centrale du réseau de chaleur Sud

Lancement du Laboratoire d'innovation territorial

Ouverture de la halte ferroviaire le Mans-Hôpital-Université

Sécurisation du cheminement piéton au niveau de l'entrée du circuit des 24h

Reprise par le service Habitat de l'instruction des aides à la pierre

Achèvement de l'aménagement de la première tranche du secteur Voltaire-Cordelet au Mans

### → PROJETS 2024

- Lancement de la Déclaration d'utilité publique pour les Chronolignes
- Signature de la concession de réseau de chaleur Le Mans nord Coulaines
- Structuration d'un pôle son pour faire du Mans la capitale européenne du son
- Début des études projet de Chronovélo
- Réalisation d'étude de circulation sur Le Mans Métropole afin de recueillir, à titre de prospective, des données sur les flux de trafic, le transit dans différents quartiers, les temps de parcours
- Montée en charge des aides à la rénovation de l'habitat privé dans le cadre de la montée en puissance des aides déléguées de Anah
- Poursuite de la requalification du quartier Saint-Nicolas au Mans

## Direction Développement → AMÉNAGEMENT URBAIN



Éric Bansard



### OBJECTIFS ET MISSIONS

**Le service Aménagement urbain poursuit ses actions en vue d'offrir un cadre de vie de qualité, de renforcer l'attractivité du territoire et la vitalité des cœurs de ville.**

Ses missions consistent à :

- mettre en œuvre des projets, d'aménagement de l'espace public,
- piloter des opérations d'aménagement, réalisées sous forme de Zones d'aménagement concerté ou de lotissements, en régie ou confiées à des aménageurs,
- fournir des fonds de plans topographiques ainsi que des travaux fonciers.

### FAITS MARQUANTS 2023

Aménagement des abords de la halte ferroviaire au Mans afin de faciliter la multi-modalité entre les différents moyens de déplacements notamment entre le train et le tramway

En complément de l'aménagement paysager de la place, installation d'une fresque rendant hommage à Raphaël-Élizé

Achèvement de l'aménagement de la première tranche du secteur Voltaire - Cordelet au Mans

Création d'un axe de mobilités douces raccordé au réseau existant route de la Mare à Sargé-Lès-Le Mans

Démarrage des travaux du centre-bourg d'Aigné pour embellir les entrées communales et créer des espaces publics partagés et sécurisés

Poursuite des commercialisations de ZAC (Ribay - Pavillon, Bussonnière, Halle de Brou...)

**11 250 000 €**  
**de travaux  
d'aménagement  
de l'espace public**

**3 200 000 €**  
**de participation  
pour la restructuration  
du centre commercial  
des Sablons**

**46 agents**



### → PROJETS 2024

- Démarrage des travaux pour les chronolignes
- Aménagement de la rue Voltaire au Mans
- Poursuite de la requalification du quartier Saint-Nicolas au Mans

- À Chaufour-Notre-Dame, création d'une continuité piétonne sécurisée route de Fay, et d'un espace public convivial au hameau de la Colombière

- Aménagement de la rue Principale et de la place de l'Église, création d'une passerelle et d'un bassin d'infiltration à Fay

# Direction Développement → DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET INNOVATION



Sandrine Floquart



## OBJECTIFS ET MISSIONS

Afin de répondre aux enjeux d'attractivité, Le Mans Métropole a poursuivi les réflexions en matière de stratégie et d'organisation. Ainsi, les prochaines étapes consisteront à renforcer et structurer les moyens autour d'une direction de l'Attractivité, du Développement économique, de l'Innovation et de l'Enseignement supérieur.

Le service Développement économique et Innovation regroupe les missions de :

- développement économique et commercial,
- innovation et appui aux filières.

## FAITS MARQUANTS 2023

L'accompagnement des transitions notamment écologiques a guidé les actions :

Lancement du Laboratoire d'innovation territorial, parrainé par Jean-Marie Tarascon, médaille d'or du CNRS, en présence d'environ 70 participants

Lancement du programme national de recherche-action Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines (POPSU) Transitions

Révision du règlement d'aide à l'immobilier d'entreprise afin d'encourager les projets artificialisant peu les sols (extensions verticales, réutilisation de friches etc.)

Territoire pilote en faveur de la transmission des exploitations agricoles

Le Mans Métropole a été lauréate de l'Appel à manifestation d'intérêts (AMI) structuration « Pôles territoriaux d'industries culturelles et créatives » et recevra une subvention de 100 000 €

# 2 528

créations d'entreprises  
en 2022 sur le  
territoire\* dont

**4%** industrie et  
**58%** tertiaire

25

**5** entreprises  
bénéficiaires du  
dispositif d'aide  
à l'immobilier  
d'entreprise  
(26 depuis sa création)

**3** projets de  
construction  
de pépinières  
d'entreprises :  
artisanale, mobilité  
et agroalimentaire

**3** thèses  
subventionnées dans  
le cadre du LIT

**8** structures de  
recherche engagées  
dans le programme  
POPSU

**5** agents

## → PROJETS 2024

- Élaboration de la stratégie d'aménagement économique pour allier réindustrialisation et préservation des espaces naturels et agricoles
- Création d'un guichet unique pour accompagner tous les porteurs de projet
- Lancement d'AMI pour créer un lieu

dédié à l'alimentation et l'agriculture et accompagner des expérimentations en mobilité et énergie

- Structuration d'un pôle son pour faire du Mans la capitale européenne du son

\* Insee Siren 2023



## Direction Développement → MOBILITÉS - TRANSPORTS



**Juliette Kohl-Boudot**



### OBJECTIFS ET MISSIONS

**Déployer la politique publique de transports urbains et des mobilités.**

À ce titre, le service représente l'autorité organisatrice de la mobilité qu'est Le Mans Métropole. Il assure le suivi des délégations de service public Transports - Mobilités (Setram) et Stationnement (Cénovia).

Il met également en œuvre les projets liés à la mobilité :

- la conception de trois Chronolignes,
- le développement d'un réseau cyclable structurant Chronovélo,
- l'agrandissement de la capacité du réseau tramway,
- l'acquisition de bus à hydrogène.

### FAITS MARQUANTS 2023

Chronolignes : fin des études de projet

Chronovélo : études d'avant-projet

Réseau Setram :

Desserte de la zone du Monné en transport à la demande

Desserte des communes de Champagné et Arnage en TER avec le tarif Setram

Nouveau système d'achat de ticket par SMS

Développement du service de location et des consignes vélos

Nouveau service de location de trottinettes

Rénovation du SAEIV (système d'aide et d'exploitation informations voyageurs) : installation d'écrans plats TFT dans les bus et les tramways

Prolongement du contrat de délégation stationnement d'un an jusqu'à décembre 2024

Mise en service de la halte ferroviaire le Mans-Hôpital-Université.

**26 505 558**  
voyages sur le réseau  
Setram

**8 479 241**  
km parcourus

**4 457** vélos loués

**194 6595** entrées  
de véhicules dans  
les parkings Cénovia

**7** agents

### → PROJETS 2024

- Chronolignes : début des travaux
- Chronovélo : approbation des études avant-projet et début des études projet
- Allongement des rames du tramway : début des travaux sur les quais et le dépôt
- Attribution du marché de renouvellement du système billettique
- Attribution du marché d'acquisition des bus à hydrogène
- Création d'une nouvelle consigne vélo de grande capacité gare Nord
- Désignation d'un nouveau délégataire pour le contrat Stationnement





# Direction Développement → URBANISME - QUALITÉ ARCHITECTURALE



Gaëtan Lepetit



## OBJECTIFS ET MISSIONS

**Le service Urbanisme – Qualité contribue à la stratégie de développement urbain équilibré et à la promotion de la qualité urbaine et architecturale.**

Il a pour missions :

- la planification (Plan local d'urbanisme communautaire, études thématiques ou sectorielles),
- la mise en œuvre des grands projets urbains pour la conduite des études urbaines pré-opérationnelles ou opérationnelles
- l'accompagnement à un urbanisme de projet concerté
- la mise en œuvre du projet de développement territorial : action foncière et immobilière, instruction des autorisations d'urbanisme et établissements recevant du public, relations aux usagers et aux communes
- la mise en œuvre du projet « La Fabrique ».

## FAITS MARQUANTS 2023

Lancement de la 2e modification du Plan local de l'urbanisme intercommunal

Lancement de la révision du Plan de sauvegarde et de mise en valeur

Lancement appel à projets multisites

Finalisation des plans guide Etamat et Novaxud

Acquisitions pour la mise en œuvre des projets d'équipements publics

La Fabrique : Semaines du réemploi

# 2924

**dossiers d'autorisation d'occupation des sols traités**

**5790** certificats d'urbanisme délivrés

27

**209** déclarations préalables de publicité/enseigne

**367** autorisations de travaux (ERP) examinés par la commission intercommunale d'accessibilité

**226** visites de commission de sécurité sur la Ville du Mans

**2664** Déclarations d'Intention d'Aliéner

**3728** visiteurs à la Fabrique

**50** agents + 2 renforts

## → PROJETS 2024

- Approbation de la deuxième modification du PLUi
- Lancement des études plan guide du centre-ville du Mans
- Acquisitions foncières pour le Boulevard Nature
- Lancement de la Déclaration d'utilité publique pour les Chronolignes
- Études préalables de la ZAC Etamat

- Montage opérationnel Novaxud
- Études urbaines sur les communes
- Acquisitions pour mise en œuvre des projets d'équipements publics (Maisons de santé pluridisciplinaire, enseignement supérieur)
- La Fabrique : mise en œuvre d'ateliers récurrents (Fresques, Ateliers "2 tonnes") et "Mois de la Nature en ville".

## Direction Développement → VOIRIE, CIRCULATION ET ÉCLAIRAGE PUBLIC



Jérôme Besland



### OBJECTIFS ET MISSIONS

**Assurer la maintenance et l'entretien du patrimoine routier, garantir la sécurité des usagers dans leurs déplacements au quotidien.**

Le service a en charge sur le territoire communautaire de :

- l'entretien et l'amélioration du patrimoine routier et des ouvrages d'art ainsi que les équipements connexes (signalisation, bornes d'accès et de marchés, mobilier...) et l'entretien de la végétation aux abords des voiries (bernes et accotements),
- la circulation et la signalisation de l'évènementiel,
- l'éclairage public et équipements lumineux.

### FAITS MARQUANTS 2023

Arrivée de la commune de Fatines au 1<sup>er</sup> janvier 2023, intégration de la voirie et de l'éclairage public dans le patrimoine de la collectivité.

Renouvellement des lanternes en technologie Led

Réalisation d'une voie verte route de Savigné à Champagné

Intégration des plaques pilotes vainqueurs des 24 heures autos rue du Général-Leclerc au Mans

Création d'un trottoir rue Prémartine au Mans

Sécurisation de la piste cyclable rue Maurice-Trintignant au Mans (Tranche 1)

Sécurisation du cheminement piéton au niveau de l'entrée du circuit des 24h

Réaménagement complet de trois impasses à Coulaines

Création d'une nouvelle entrée pour le site MMA avenue Jean-Mac au Mans

Création d'une voie verte de 800 mètres linéaire à Arnage

Réfection par traitement de sol de la rue de Villeneuve à Saint-Saturnin (Tranche 1)

Sécurisation des abords de l'école Bachelard au Mans

**1350** km  
de voirie entretenus

**280** ouvrages d'art  
gérés

**700** documents  
d'urbanisme traités au  
titre du service

**56%** en éclairage  
Led sur **37800**  
points lumineux

**946** km de réseaux  
électriques

**165** agents

### → PROJETS 2024

- Réfection complète de la rue de Maquère à Aigné avec la création d'une voie verte
- Réaménagement de la rue Gallieni avec désamiantage et d'enfouissement des réseaux d'éclairage public
- Aménagement d'une voie verte route de Parigné à Ruaudin
- Réalisation d'un giratoire au niveau de la Gèmerie à Arnage
- Renouvellement du marché mobilier
- Lancement du schéma directeur de voirie et du plan d'accessibilité de la

voirie et des espaces publics

-Réalisation d'étude de circulation sur Le Mans Métropole afin de recueillir, à titre de prospective, des données sur les flux de trafic, le transit dans différents quartiers, les temps de parcours.

-Poursuite des programmes de travaux de réaménagement des chaussées et trottoirs, d'aménagement de sécurité aux abords des écoles, de mise en place de zone "30" ou de confection de plateaux tant sur Le Mans que sur les communes de Le Mans Métropole, pour

assurer la qualité et la sécurisation des déplacements.

-Aménagement de la rue de Bonnétable à Sargé-Lès-Le Mans

-Reprise de structure de chaussée rue de Villeneuve à Saint-Saturnin

-Aménagement du carrefour rue Jean-Claude-Boulard / rue de la ruelle verte à Coulaines

-Création de plateau rue de Flore / rue Pierre-Belon sur Le Mans

# Direction Développement → HABITAT ET LOGEMENT



Stéphanie Tremblais

## OBJECTIFS ET MISSIONS

### L'action du service Habitat Logement se structure autour de six missions :

- l'accueil des demandeurs de logement social et gestion de la politique d'attribution,
- le pilotage du Programme local de l'habitat (PLH) et mise en cohérence avec les autres politiques publiques ainsi que l'animation du réseau d'acteurs,
- la gestion des aides financières au parc social et privé au titre des aides propres de Le Mans Métropole et des aides déléguées par l'État et l'Anah,
- l'aide à l'accession à la propriété,
- la police du maire de salubrité de l'habitat sur la ville,
- l'expertise habitat et la représentation dans les instances dédiées.

## FAITS MARQUANTS 2023

Plan de soutien exceptionnel au logement social et à l'accession aidée dans un contexte de crise du logement

Réalisation du mi-parcours du 3e Programme local de l'habitat (2029-2025)

Réorganisation du service avec la reprise de l'instruction des aides à la pierre et de la compétence des immeubles menaçant ruine (Ville du Mans)

Reprise de l'instruction des aides de l'Anah en régie au 1er janvier 2023

Mise en place de la réforme sur la cotation de la demande locative sociale et la gestion en flux des logements réservés

Lancement du nouveau programme

d'Amélioration de l'habitat à destination des propriétaires occupants modestes et très modestes et accompagnement de l'animation de la plateforme SURE (Service unique de rénovation énergétique) renouvelée pour l'année 2024 et réflexion sur son devenir à partir de 2025 (projet d'ALEC- Agence locale de l'énergie et du climat).

Poursuite des réflexions sur la refonte du dispositif d'accession aidée à la propriété et le lancement de l'étude action dans le cadre de la programmation de diversification de l'habitat du Programme de renouvellement urbain de l'ANRU sur Chaoué - Perrières à Allonnes.

## → PROJETS 2024

- Bilan du plan de soutien et l'accompagnement des mesures de soutien à la construction de logements (montages innovations, Bail réel solidaire, Office foncier solidaire)

- Montée en charge des aides à la rénovation de l'habitat privé dans le cadre de la montée en puissance des aides déléguées de Anah

- Déploiement de la communication sur la réforme sur la cotation de la demande locative sociale et la gestion en flux des logements réservés

- Refonte du dispositif d'accession aidée

- Étude sur le logement étudiant sur Le Mans Métropole

- Réflexion sur la sectorisation et la définition « des produits » logements (aidés ou non), suite à l'apparition du LLI (Logement locatif intermédiaire) sur Le Mans

**26 396**  
logements locatifs  
sociaux

**9 000**  
demandeurs de  
logement social sur  
Le Mans Métropole

**227** nouveaux  
logements sociaux  
financés dont 91 très  
sociaux

**2 651** logements  
sociaux réhabilités

**100** logements  
sociaux financés en  
démolition

Versement des aides  
de l'Anah auprès de  
**118** propriétaires  
occupants et **4**  
propriétaires bailleurs

**15** logements vendus  
dans le cadre  
de l'accession  
à la propriété

**23** agents

## Direction Développement → ÉNERGIE ET CLIMAT



Laurence Schausi



### OBJECTIFS ET MISSIONS

#### Transition énergétique et trajectoire bas carbone des politiques publiques et du territoire

Et plus précisément :

- stratégie air énergie climat sur le territoire des 20 communes de la métropole,
- production et suivi des indicateurs énergétiques et climatiques,
- distribution d'énergies en réseaux (électricité, gaz et chaleur) et en stations (recharge des véhicules électriques (IRVE), gaz naturel pour véhicules (GNV) et hydrogène)
- développement des Energies Renouvelables (EnR),
- regroupement des achats d'énergies,
- coordination des certificats d'économie d'énergie (C2E).

### FAITS MARQUANTS 2023

Recrutement d'un ingénieur (réseaux gaz & électricité, ENR, données énergie climat et certificats d'économie d'énergie)

Accueil d'une assistante (mutualisation DGA)

Accueil d'un apprenti (stratégie d'achats et expérimentation)

Adoption des schémas directeurs de l'énergie et des mobilités décarbonées (IRVE, GNV et hydrogène)

Station hydrogène Hype à Actisud

SAS Le Mans Hydrogène et Hype

Réseau de chaleur syner'gie : mise en service de la branche Bollée et connexion de la Percée centrale

Mise en service des ombrières - stade Marvingt

Accompagnement des 20 communes sur leur zonage d'accélération des ENR (ZAE NR)

Achats d'électricité : ré-adhésion au groupement UGAP (période 2025 à 2027)

#### Réseaux d'énergie

##### Électricité Enedis :

**1 083** km de  
réseau et  
**631** GWh livrés

##### Gaz GRDF :

**884** km de réseau  
et  
**1 235** GWh livrés

##### Chaleur Syner'gie :

**48** km de réseau et  
**126** GWh livrés

**34 000** tonnes  
de CO<sub>2</sub> économisées par  
an

**200 €**  
d'économie en moyenne  
pour les 22000 ménages  
raccordés

**2** stations hydrogène

### → PROJETS 2024

- Recrutement d'un technicien gestionnaire des réseaux de chaleur
- Création de la SEM énergie
- Élaboration du Plan d'Amélioration de la Qualité de l'Air (PAQA)
- Extension du réseau de chaleur au nord du Mans et à Coulaines
- Mise en place d'un service public de

bornes de recharge électrique

- Engagement de la solarisation des grands parkings
- Achat de gaz via l'UGAP
- Expérimentation d'autoconsommation collective
- Élaboration d'un outil data énergie.





## Direction Gestion durable, Services urbains et Patrimoine

31

**L**es missions de la Direction Gestion Durable, Services Urbains et Patrimoine portent essentiellement sur la gestion de services techniques supports et opérationnels de la Ville du Mans et de Le Mans Métropole. Les services de la Direction agissent principalement sur l'amélioration du cadre de vie des habitants avec la gestion des sites paysagers et naturels comme l'Arche de la Nature, la construction, l'entretien des bâtiments de la ville du Mans. Ses compétences à l'échelle de Le Mans Métropole comprennent également des services publics de 1<sup>ère</sup> nécessité et du quotidien comme l'eau potable, le traitement des eaux usées, ainsi que la collecte, le traitement des ordures ménagères et le nettoyage de l'espace public. Les équipements touristiques communautaires sont également gérés par la Direction (port du Mans, camping d'Yvré-l'Évêque, Gémerie). Ces actions sont rendues possibles grâce à divers services supports comme le service Moyens Partagés qui organise le gardiennage des bâtiments et la fourniture des vêtements de travail, et le service EHL (Entretien et Hygiène des locaux) qui assure l'entretien ménager des locaux des services ainsi que des bâtiments accueillant du public de la Ville du Mans et de Le Mans Métropole. Enfin, sont rattachés à la direction les missions de gestion des risques majeurs et de la prévention des inondations.

### FAITS MARQUANTS 2023

Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement : réalisation des cartes stratégiques de bruit approuvées par l'ensemble des Conseils Municipaux des communes de Le Mans Métropole fin 2023.

Transfert de domanialité dans le domaine public : étude d'opportunité en cours concernant d'éventuels transferts de fonciers en copropriétés vers la ville du Mans ou Le Mans Métropole.

### → PROJETS 2024

- Plan de prévention du bruit dans l'environnement : élaboration du plan de prévention du bruit visant à identifier les actions nécessaires à la réduction du bruit dans les secteurs impactés
- Prévention des risques majeurs : réalisation d'un exercice de gestion de crise visant à éprouver les procédures en place, définition d'une gouvernance en matière de gestion de crise et préparation de la prise de compétence Gestion des risques à l'échelle de Le Mans Métropole obligatoire à échéance novembre 2026
- Transfert de domanialité dans le domaine public : poursuite de l'étude d'opportunité d'éventuels transferts de fonciers en copropriétés vers la Ville du Mans ou Le Mans Métropole

## Direction Gestion durable, Services urbains et Patrimoine → ARCHE DE LA NATURE



Anne Huger



### OBJECTIFS ET MISSIONS

#### Accueillir, découvrir, protéger.

Situé aux portes du Mans, l'Arche de la Nature, site connu et reconnu, offre aux visiteurs un vaste espace naturel de 500 hectares associant détente, sport, culture et nature avec ses trois Maisons (Maison de l'Eau, de la Forêt et de la Prairie) et ses grandes fêtes populaires thématiques.

La gestion du domaine par le service Arche de la Nature s'articule autour de trois grandes vocations :

- l'accueil du grand public et sa sensibilisation à l'environnement,
- l'éducation à l'environnement des enfants (de la crèche au lycée et les structures d'accueil spécialisé),
- la préservation des écosystèmes (forêt, bocage/haies, mares et zones humides, ripisylve) composant le domaine.

### FAITS MARQUANTS 2023

Ouverture d'un accueil du public permanent dans l'enceinte de la Maison de l'Eau, entrée principale du domaine accessible aux piétons, cyclistes et à proximité des transports en commun

Réfection du chemin de service, seul chemin permettant au personnel, aux fournisseurs et aux prestataires (internes et externes) d'accéder à la Maison de la Prairie. Au regard du niveau de fréquentation, le choix a porté sur un revêtement bitumeux, et pour l'intégration paysagère, un coloris beige a été retenu

Installation d'une nouvelle œuvre d'art sur l'Étang : "Les Demoiselles", réalisée

en tressage d'osier par l'artiste locale Laurence Hatton

Co-organisation d'une randonnée culturelle (contes, musique, dégustation de produits locaux) dans le cadre de "Tous en marche contre le cancer"

#### → PROJETS 2024

- Importants travaux sur et autour du barrage de l'Épau :
  - > Remplacement du clapet du barrage pour les besoins de l'Unité de production d'eau potable de l'Épau
  - > Restauration de la continuité écologique de l'Huisne par la création d'une passe à poissons
  - > Optimisation de la microcentrale d'hydroélectricité par la mise en service de la 2e roue à aubes pour atteindre une production de 500 000 kWh/an, en alimentation directe de l'UPEPE
- Réhabilitation des abords de la Maison de la Forêt, modernisation des aires de jeux pour enfants et des espaces de convivialité autour du Relais forestier, création d'un sentier sensoriel.

**500 000**

visiteurs/ ans estimés  
sur le domaine

**70 000**

visiteurs sur les 9 fêtes  
organisées

**13 050**

enfants accueillis en  
animation

**8 176**

visiteurs  
des maisons de l'Eau  
et de la Forêt

**8 582**

abonnés  
à la page Facebook, en  
constante progression  
(+800/2022)

**39**

agents



# Direction Gestion durable, Services urbains et Patrimoine → EAU & ASSAINISSEMENT



**Benjamin Puech**



## OBJECTIFS ET MISSIONS

**Le service Eau et Assainissement assure en régie au profit des abonnés du territoire de Le Mans Métropole les missions suivantes :**

- la production et la distribution d'eau potable (pompage, traitement, production, stockage, gestion, maintenance du réseau, gestion des compteurs, télérelève et relations-facturation aux usagers),
- l'assainissement collectif des eaux usées (collecte, traitement, gestion, maintenance des infrastructures : bassins de rétention, stations d'épuration, unité de méthanisation, relations et facturation des usagers),
- les contrôles des systèmes d'assainissement non collectif (sauf la station d'épuration de la Chauvinière sous marché global de performance jusqu'en 2026),
- la gestion des réseaux d'eaux pluviales (exploitation, relations aux usagers et facturation de la redevance)
- la défense extérieure contre l'incendie (création et aménagement des points d'eau incendie identifiés, travaux).

## FAITS MARQUANTS 2023

Suite à l'intégration de Fatines, reprise en régie des compétences Assainissement non collectif au 1<sup>er</sup> janvier 2023, Eau au 1<sup>er</sup> octobre 2023 et Assainissement prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2025

Reprise en régie de la compétence Assainissement de Saint-Georges-du-Bois en novembre 2023

Fin des travaux de modernisation de la filière de traitement de l'Unité de production d'eau potable de l'Épau avec une inauguration officielle de la nouvelle usine le 29 janvier 2024

Réduction des fuites, déploiement télérelève, exploitation optimale de la sectorisation

Poursuite des études sur le schéma directeur d'eau potable

Poursuite des schémas directeurs Assainissement d'Aigné, La Milesse et Saint-Saturnin et de Ruaudin et de la Chauvinière

Finalisation de la procédure de marché relative aux travaux d'amélioration des performances épuratoires notamment sur le traitement de l'azote de la station d'épuration de la Chauvinière.

**120 807**  
abonnés

**12,6 m<sup>3</sup>**  
d'eau produite

**15,2 m<sup>3</sup>**  
d'effluents traités

**33**

**3,824 € le m<sup>3</sup>**  
avec assainissement  
(prix moyen national  
de 4,34 € le m<sup>3</sup>)

**82,64%**  
de taux de rendement  
du réseau d'eau potable

**121 808**  
compteurs dont 44 %  
en télérelève

**238** agents

## → PROJETS 2024

- Travaux de fin de chantier sur le site de l'UPEPE (mise en place de clôtures et de portails, sécurisation informatique du site, menuiseries des bureaux, ateliers et des zones de stockage)
- Poursuite des études relatives à la création de la réserve d'eau naturelle
- Acquisition de matériels spécifiques pour le futur schéma directeur

d'eau potable (capteurs de pression, débitmètres et chambres de métrologie)

- Démarrage des travaux d'envergure d'amélioration des performances épuratoires portant notamment sur le traitement de l'azote pour la station d'épuration de la Chauvinière

- Mise en conformité des branchements d'assainissement avec l'appui de l'Agence de l'eau Loire Bretagne afin d'assurer un fonctionnement optimum du système d'assainissement

- Projet chronolignes (début des travaux de dévoiement des réseaux eau potable et assainissement)



# Direction Gestion durable, Services urbains et Patrimoine → ENTRETIEN ET HYGIÈNE DES LOCAUX



**Patrick Duluard**



## OBJECTIFS ET MISSIONS

**Le service Entretien et Hygiène des locaux intervient sur de très nombreux sites de nos collectivités.**

Basé à la Chauvinière, il assure le ménage des locaux administratifs, techniques des services et les bâtiments ouverts au public de la Ville et de Le Mans Métropole, et ce partiellement en externalisation (notamment l'entretien de la Maison des projets, de la Maison de la forêt, de certains sanitaires et le nettoyage de vitrerie)

## FAITS MARQUANTS 2023

Nouveaux sites repris en régie : déchetteries de Champagné et de Ruaudin

Augmentation des fréquences de nettoyage externalisé des sanitaires de 4 marchés de plein vent

Un total Ville et Métropole de

**167 357 m<sup>2</sup>**

**de surfaces à entretenir dont pour la Métropole**

**9 écoles et 30 bâtiments entretenus en régie**

**4 bâtiments et**

**14 sanitaires publics entretenus en externalisation**

**225 agents (dont 30 cantonniers) auxquels s'ajoutent 96 agents de restauration scolaire**

## → PROJETS 2024

- Passation d'un nouveau marché de produits d'entretien favorisant l'utilisation de produits respectueux de l'environnement

- Entretien en régie de nouveaux locaux : la totalité de l'Unité de production d'eau potable et du service Prévention de la délinquance (ex locaux Curves)

- Extension de l'entretien externalisé pour les locaux de Le Mans Développement au 75 boulevard Oyon, la Maison de l'eau, les cinq stations d'épuration (Saint-Georges-du-Bois, Ruaudin, Saint-Saturnin, Champagné et Mulsanne)





# Direction Gestion durable, Services urbains et Patrimoine → MOYENS PARTAGÉS



Catherine Lagneau



## OBJECTIFS ET MISSIONS

**Le service Moyens partagés organise les modalités du partage entre les services des "moyens communs".**

Son champ d'intervention couvre :

- l'économat : achat et gestion des fournitures de bureau, consommables informatiques, papeterie, documentation, abonnements presse, mobilier de bureau, scolaire et spécifique, habillement et équipements de protection individuelle (EPI), distributeurs de boissons,
- le nettoyage et l'entretien des vêtements de travail
- le pilotage de l'imprimerie communautaire
- les ventes aux enchères de matériel réformé de nos collectivités
- l'accueil et la surveillance des locaux et des espaces publics (gardiennage

des locaux, surveillance, ouvertures et fermetures des parcs et jardins municipaux, gestion des accès aux zones piétonnes)

- les pools de véhicules et l'affectation des places de parkings internes
- l'organisation logistique des élections

## FAITS MARQUANTS 2023

Projet d'administration Team n°64 : Réduire l'usage de papier

Diminution du nombre d'acquéreurs sur nos ventes aux enchères en ligne

Renouvellement des marchés de lavage du linge de travail et d'acquisition des vêtements de travail et EPI ainsi que de fournitures de papier et de bureau

Poursuite du remplacement et du renouvellement du mobilier de la Médiathèque suite aux travaux

**58 %**  
de produits recyclés  
pour les fournitures  
de bureau

**-14 %** de papier  
dans les services par  
rapport à 2022

35

**9** ventes  
**79 294 €** de  
recettes

**1542** articles

**49 161** articles  
de linge lavés, soit  
**4 097** / mois

**1608**  
interventions  
(télésurveillance,  
mise sous alarme à  
distance, ...) dont 47  
déplacements sur site

**69** agents et  
**72** agents recrutés  
pour les élections

## → PROJETS 2024

- Modification de toute la gamme des tenues de travail, modification des référentiels d'habillement (en lien avec CPST), renouvellement total des tenues du service VCEP
- Test d'une seconde plateforme dédiée aux ventes de biens et de matériel réformé
- Déménagement de l'imprimerie
- Renouvellement de la convention de refacturation des travaux réalisés à l'imprimerie entre Le Mans Métropole, la Ville du Mans et le CCAS

- Pose d'une ombrière à la Loge de la Chauvinière
- Installation de deux bornes électriques dans le pool du centre-ville, dans l'immeuble Condorcet
- Acquisition de mobilier pour l'aménagement des locaux ex Curves pour les placiers et les agents de surveillance de la voie publique, le Centre de supervision urbain et de la terrasse de l'Hôtel de Ville

## Direction Gestion durable, Services urbains et Patrimoine → NATURE EN VILLE



### OBJECTIFS ET MISSIONS

Si le service Nature en Ville intervient principalement sur l'agglomération, il a pour objectif non seulement d'entretenir les abords des bâtiments de la métropole mais également de gérer les enjeux des milieux aquatiques et du tourisme communautaire.

36

- Entretien des espaces verts et abords de certains équipements : immobiliers d'entreprises, déchetteries, abords de voirie, bassins de rétention, écoles communautaires
- Gestion des équipements de tourisme et de loisirs :
  - > base de loisirs de la Gèmerie : coordination, entretien du plan d'eau
  - > camping du Pont Romain et port du Mans: suivi DSP, maîtrise d'ouvrage des travaux.
- Boulevard Nature : pilotage déclaration d'utilité publique, maîtrise d'ouvrage des travaux, maîtrise d'œuvre
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI):
  - > pilotage des études, entretien des systèmes d'endiguement et des barrages sur la partie non domaniale
  - > suivi des actions des syndicats mixtes

à l'échelle des bassins versants, travaux en berges

### FAITS MARQUANTS 2023

Lancement des diagnostics de réduction de la vulnérabilité des habitations aux inondations

Barrage de l'Épau : poursuite de la mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'une passe à poissons, la rénovation du barrage et la production d'hydroélectricité

Démantèlement du barrage des Bouches d'Huisne et création d'habitats pour la faune et la flore

Boulevard Nature : enquête publique DUP pour les 22 km restants à aménager, études préalables à l'aménagement de deux traversées de voiries départementales

Port du Mans : études préalables à l'aménagement d'une halte fluviale sur le secteur des Lavandières et programme validé en Conseil

Camping : travaux de réaménagement et d'extension

Lancement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration de la stratégie touristique communautaire

Remplacement d'arbres sur voirie)

**1,370 m€**  
en investissement et  
**1,120 m €**  
en fonctionnement

**52 km**  
Boulevard Nature  
réalisés sur les 72 km  
prévus

**3900**  
passagers transportés  
dans les bateaux  
électriques

**25 779**  
personnes sur la base  
de la Gèmerie (juillet  
août)

**20 tonnes de**  
plantes aquatiques  
faucardées au plan  
d'eau de la Gèmerie

**192 agents dont 6**  
en Le Mans Métropole

### → PROJETS 2024

- Travaux

- > Poursuite des diagnostics de réduction de la vulnérabilité des habitations aux inondations
- > Barrage de l'Épau : finalisation des dossiers règlementaires et démarrage des travaux de la passe à poissons
- > Reprise des travaux d'aménagement du Boulevard nature après DUP

> Requalification des abords de la Maison de la Forêt

> Camping : poursuite des travaux de réaménagement et d'extension

> Plantation d'arbres et d'espaces à caractère bocager

- Études

> Barrages des Bouches d'Huisne et de Pontlieue : Poursuite des missions de

maîtrise d'œuvre

> Port du Mans Secteur des Lavandières : études complémentaires et mission de maîtrise d'œuvre par mandat SPL

> Gèmerie – mission de maîtrise d'œuvre pour les espaces extérieurs

> Validation et mise en œuvre de la stratégie touristique communautaire et du plan d'actions 2024-2026

## Direction Gestion durable, Services urbains et Patrimoine → PROPRETÉ



Alexandre Jager



### OBJECTIFS ET MISSIONS

La gestion des déchets ménagers et de la propreté urbaine permet d'améliorer la cadre de vie au quotidien. Elle vise à offrir aux habitants des prestations de qualité sur l'ensemble du territoire, dans le respect de la réglementation, de la sécurité des agents et des usagers, de valoriser le maximum de déchets par recyclage, compostage ou valorisation énergétique.

La collectivité assure en régie :

- la collecte et le traitement des déchets ménagers,
- la gestion des déchetteries et des points d'apport volontaire aériens ou enterrés pour les ordures ménagères, les emballages et les déchets verts,
- le nettoyage du domaine public.

L'activité de traitement des déchets se traduit par le suivi :

- des marchés publics et des conventions signées avec les éco-organismes

- des deux délégations de service public, l'une pour l'Unité de valorisation énergétique des déchets (Uved) et l'autre pour la plateforme de compostage des déchets verts.

### FAITS MARQUANTS 2023

Intégration de la commune de Fatines

Projet de construction d'une nouvelle déchetterie/recyclerie au Mans : définition du programme

Équipement des bennes à ordures ménagères d'un système de guidage

Début de l'AMO pour définir une stratégie de généralisation du tri à la source des biodéchets

Pose de conteneurs enterrés à Coulaines et remplacement de ceux de Bossuet au Mans

Agrandissement de la déchetterie de Saint-Saturnin.

# 242

kg/an/habitant  
d'ordures ménagères  
résiduelles

**-1,9%** par rapport  
à 2022

37

# 79

kg/an/habitant  
d'emballages  
ménagers

# 411 676

passages en  
déchetteries  
estimation à

# 135,9

kg/an/hab.  
(hors gravats)

# 3 500

foyers  
bénéficient de  
l'électricité produite  
par l'Uved

# 18 000

logements alimentés  
par la chaleur produite  
par l'Uved

# 342

agents

### → PROJETS 2024

- Lancement du marché de maîtrise d'œuvre de la nouvelle déchetterie/recyclerie
- Agrandissement de la déchetterie du Ribay
- Lancement du marché de maîtrise d'œuvre pour la création d'une

plateforme déchets verts à Saint-Georges-du-Bois

- Déploiement du schéma de tri à la source des biodéchets

- Poursuite de la pose de conteneurs enterrés à Coulaines

# Direction Gestion durable, Services urbains et Patrimoine → ARCHITECTURE ET RÉGIES TECHNIQUES



Véronique Doche

## OBJECTIFS ET MISSIONS

**Le service œuvre tant pour la conception de nouveaux bâtiments que pour l'entretien et la mise à disposition du patrimoine de nos collectivités. Il assure :**

- la gestion technique des bâtiments municipaux et communautaires à savoir : l'entretien préventif et curatif, la maintenance périodique, la sécurité des établissements recevant du public, les adaptations pour les personnes à mobilité réduite, les rénovations selon un schéma directeur du patrimoine bâti,
- la gestion des fluides dans une optique de performance énergétique du bâti et de déploiement des énergies renouvelables,
- selon le montage retenu : les études de maîtrise d'œuvre, l'assistance à maîtrise d'ouvrage, la conduite d'opérations pour les projets de construction, d'extension ou de rénovation d'équipements (écoles, gymnases...),

- la passation des marchés publics en déconcentration du pôle Marchés,
- l'acquisition, l'entretien et le renouvellement du parc roulant (poids lourds, véhicules légers, bennes à ordures ménagères...) vers des motorisations moins polluantes,
- la logistique des manifestations culturelles, sportives et de l'événementiel.

## FAITS MARQUANTS 2023

Poursuite de l'acquisition de véhicules moins polluants pour les poids lourds (bennes à ordures ménagères) et les véhicules légers, développement de l'utilisation de carburant biodiésel

Accompagnement logistique du centenaire des 24H

Poursuite des raccordements de bâtiments au réseau de chaleur

Remplacement des gradins de la salle Antarès.

## → PROJETS 2024

- > Aménagement d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire rue Armand Saffray
- > Rénovation thermique de l'école élémentaire Gérard-Philipe
- Études
- > Rénovation et extension du Palais des congrès
- > Étude pour la mise en place d'un Système de management de l'énergie et remplacement de la Gestion technique centralisée
- > Aménagement d'une MSP rue d'Isaac

- > Relocalisations de la maison des associations et de la maison des syndicats
- > Création d'un parking silo route de Degré
- > Études de programmation de : la rénovation et l'extension du centre des expositions la création d'une salle d'athlétisme la relocalisation des services et du conservatoire
- > Réhabilitation du dépôt de bus avenue Pierre Piffault

**6 m€** en  
fonctionnement et  
**15,9 m€**  
investis, tous budgets  
confondus

**319** bâtiments  
communautaires et

**399** bâtiments  
communaux soit plus  
de 705 000m<sup>2</sup>  
en gestion

**8000** demandes  
d'interventions  
d'entretien de ces  
bâtiments

**28** autorisations  
d'urbanisme

**855** interventions  
logistiques

**739** véhicules  
communautaires et

**191** véhicules  
communaux ayant  
nécessité 6420  
interventions

**244** agents  
mutualisés





## Direction Solidarités et Santé

39

**L**a direction des Solidarités et de la Santé coordonne l'action de la Direction Sécurité et prévention de la délinquance, de cinq services municipaux, communautaires ou partagés (Insertion, Politique de la Ville, Population, Santé, Vie des quartiers dont la mission Égalité femmes - hommes et lutte contre les discriminations), des missions Handicap et Inclusion numérique, et du Centre communal d'action sociale de la Ville du Mans, afin de mettre en œuvre les politiques d'accompagnement social vers l'emploi ainsi que les politiques d'exercice de la citoyenneté, de sécurité, d'animation sociale et de développement des quartiers, de prévention, de soutien à la démographie médicale et de soutien aux personnes en situation de perte d'autonomie.

### FAITS MARQUANTS 2023

Développement des actions en faveur de l'emploi (forums...) et de l'entrepreneuriat (boutique partagée...)

Élaboration du contrat de ville 2024-2030.

Soutien aux investissements du Centre hospitalier du Mans et financement du dispositif Territoire universitaire de santé (TUS).

### → PROJETS 2024

- Signatures prochaines du prochain Contrat de ville et du Contrat local de santé intercommunal.
- Ouverture de la Maison de santé pluridisciplinaire Armand-Saffray.
- Assistance aux communes qui le souhaitent pour le développement de la vidéo – protection.
- Élaboration des registres d'accessibilité des équipements recevant du public.

# Direction Solidarités et Santé → MISSION HANDICAP



**Corinne Lechevin**

## OBJECTIFS ET MISSIONS

**Mutualisée entre la Ville du Mans et la Métropole, la mission Handicap assure un rôle de référent sur les sujets d'accessibilité et d'inclusion des personnes handicapées.**

Elle veille à la prise en compte des différents types de handicap dans toutes les politiques municipales et communautaires. L'enjeu se situe notamment dans la banalisation de la question du handicap afin qu'elle ne soit plus uniquement considérée sous le prisme de l'exception.

40

----

## FAITS MARQUANTS 2023

Accompagnement dans la mise en accessibilité du port du Mans – Bateau électrique PMR.

Aide à l'accueil des personnes malentendantes grâce à l'achat d'un dispositif indispensable pour un accueil de qualité - Roger Phonak.

**11** réunions  
de la commission  
Access+  
Le Mans Métropole

**75 %**  
des points d'arrêt bus  
accessibles

**1** agent



## → PROJETS 2024

- Participation à l'élaboration du « Contrat local de santé intercommunal »
- Conceptualisation, préparation et réalisation avec les services gestionnaires des Registres publics d'accessibilité
- Création d'un schéma directeur d'accessibilité en collaboration avec le DGA Développement et le DGA Gestion durable, Services urbains et Patrimoine.
- Suivi des Agendas d'accessibilité programmée et coordination de la commission Access+ Le Mans Métropole dans le cadre du déploiement du Schéma directeur d'accessibilité des transports.

# Direction Solidarités et Santé → MISSION INCLUSION NUMÉRIQUE



Olivier Rétif

## OBJECTIFS ET MISSIONS

**La mission inclusion numérique a pour objectif de soutenir, renforcer, coordonner, valoriser et outiller l'offre de médiation numérique sur le territoire de Le Mans Métropole.**

Aussi, une équipe de sept conseillers numériques vient-elle en aide aux usagers en difficultés dans l'utilisation des outils numériques. En partenariat avec les structures locales (services publics locaux, centres sociaux, associations...), ils tiennent des permanences et animent des ateliers collectifs gratuits à destination de tout public.

## FAITS MARQUANTS 2023

Renouvellement du dispositif conseillers numériques de l'État et renouvellement de la convention entre Le Mans Métropole et la banque des Territoires pour le financement de sept

conseillers numériques pour 3 ans (350k€)

Inscription de la compétence « Conseil tout public pour l'utilisation des outils numériques et l'accès aux services en ligne » dans les statuts de Le Mans Métropole

Organisation d'un événement à destination des professionnels en collaboration avec l'association « Les InterConnectés » qui a réuni 110 personnes au Chapiteau et diffusé par internet à l'écosystème national de la médiation numérique

Candidature acceptée à l'élaboration d'une feuille de route de l'inclusion numérique dédiée au territoire de Le Mans Métropole dans le dispositif France Numérique Ensemble

# 2976

usagers accompagnés

# 4248

accompagnements  
totaux enregistrés  
(dont récurrents)

# 339

ateliers collectifs

# 1792

accompagnements  
individuels

41

## → PROJETS 2024

- Élaborer la feuille de route de l'inclusion numérique en co-construction avec les acteurs de notre territoire, en cohérence avec la démarche France Numérique Ensemble et la feuille de route du Conseil départemental de la Sarthe.
- Intégrer le poste de Conseiller numérique d'Allonnes (suite à la prise de compétence).
- Aménager un camion en bureau mobile afin d'augmenter la capacité des conseillers numériques à aller au plus près des habitants





## Direction Solidarités et Santé → INSERTION



**Sandra Hermeline**



### OBJECTIFS ET MISSIONS

**Le service insertion est un service d'accompagnement aux personnes (public à la recherche d'un emploi, intentionnistes, porteurs de projets et créateurs d'entreprises) et de soutien aux structures socialement responsables, inclusives, solidaires et plus attentives aux impacts environnementaux.**

L'engagement de la collectivité vise la jeunesse, les personnes à la recherche d'un emploi depuis plus de 12 mois, les créateurs d'entreprises en quartiers prioritaires de la ville (QPV), les structures de l'économie sociale et solidaire (ESS)

Le service gère en direct la politique insertion du public dans le cadre des Plans locaux pluriannuels pour l'insertion et l'emploi - Plie et à ce titre accompagne près de 850 parcours de demandeurs d'emploi et offreurs de service.

Le service porte également La fabrique à entreprendre, dispositif en faveur de l'entrepreneuriat, pour favoriser la création et les reprises d'entreprises, aider à leur développement.

### FAITS MARQUANTS 2023

Développement de "l'aller vers" au bénéfice des clauses sociales et rencontre avec une soixantaine de partenaires au sein des quartiers prioritaires de la ville

Présence du service dans les forums emploi, tournée emploi économie, Big Bang, Un but pour l'Emploi...

Développement et ajustement de l'offre de service du Plie et animation partenariale au bénéfice des parcours et des individus

Accompagnement au démarrage de la cravate solidaire mobile et aux premières sessions de l'école de la seconde chance

Développement d'un cycle de 13 ateliers autour de la création d'entreprise en QPV pour 38 porteurs de projets

Création d'une Boutique éphémère en cœur de ville animée par 12 entrepreneures

Accompagnement de 130 entreprises dans le cadre du Programme inclusion numérique des TPE

# 832

**accompagnements de demandeurs d'emplois par le Plie, dont 35 % issus des quartiers prioritaires**

# 665

**contrats de travail signés sur le dispositif Plie**

# 100

**porteurs de projets détectés dont 73 en QPV**

# 60

**entreprises engagées contre l'exclusion, les discriminations et la pauvreté**

# 35 000 H

**d'insertion grâce aux clauses sociales au sein de nos marchés**

# 44

**animations de sensibilisation à l'entrepreneuriat**

# 9

**créations d'entreprise dans les quartiers Politique de la Ville**

# 7

**agents dont 4 conseillers emploi-formation**

### → PROJETS 2024

- Développement de permanences au plus proche du public des quartiers prioritaires de la ville
- Mise en place des ateliers du changement, socle de compétences d'intégration en entreprise" pour les demandeurs d'emploi
- Animation du partenariat entreprise pour les structures d'insertion par l'activité économique
- Développement des clauses sociales dans les marchés publics

- Création, animation d'un lieu totem emploi- entrepreneuriat au sein d'un QPV
- Développement du partenariat France travail
- Animation de l'écosystème entrepreneurial
- Étude d'un tiers lieu, lieu de vie alliant un espace "food court", Fab lab, et espaces commerciaux pour créateurs d'entreprise



# Direction Solidarités et Santé

## → POLITIQUE DE LA VILLE



Judith Boitard



### OBJECTIFS ET MISSIONS

**Animer et gérer le Contrat de ville intercommunal, outil de développement local, qui met en œuvre une politique dédiée aux habitants des quartiers prioritaires autour d'une programmation annuelle d'actions sur les thèmes de l'éducation, du cadre de vie, de l'accès aux droits, du lien social ou de l'emploi.**

Il se traduit par des dispositifs et démarches tels le Programme de réussite éducative (PRE), le nouveau Programme de renouvellement urbain (ANRU avec la Maison du Projet), les Conseils citoyens, la Cité éducative et la Cité de l'emploi.

### FAITS MARQUANTS 2023

Travail partenarial d'élaboration du prochain Contrat de Ville 2024-2030 marqué par des rencontres avec les acteurs des cinq quartiers prioritaires

Animation et gestion de l'Appel à projets annuel du Contrat de ville

Développement du volet petite enfance du Programme de réussite éducative avec une augmentation des repérages 3-6 ans

Développement de temps de sensibilisation coordonnées entre l'Education nationale, PRE, département en direction des écoles avec des dispositifs à activer dans le champ de la prévention et protection de l'enfance

Poursuite du déploiement de la Cité éducative sur les quartiers de Ronceray Glonnières-Vauguyon Sablons - Bords de l'Huisne

Mise en œuvre d'un parcours de formation/analyse de la pratique

destiné aux professionnels sur le thème de l'Interculturalité. Expérimentation d'une plate-forme d'interprétariat

Signature d'un avenant pour l'ANRU : abondement financier principalement pour le projet de restructuration du centre commercial des Sablons

Signature de l'abondement financier principalement pour le cœur de ville d'Allonnes

Achèvements de travaux : reconstitution de logements sociaux (Ceresia au Mans et Bussonnière à Allonnes) ; requalification de logements sociaux (Épau et Épau-Hongrie au Mans) ; démolition de logements sociaux (29-33 rue Rosier à Allonnes)

Démarrages de travaux : nouveau centre commercial de l'Épau au Mans (réunion publique en novembre) ; logements sociaux reconstitués (Cartoucherie au Mans et Saint-Georges-du-Bois)

Organisation d'un temps fort avec la participation des habitants

**153** actions financées dont

**18** nouvelles dans le cadre du Contrat de ville

**585** parcours individualisés dans le cadre du Programme de réussite éducative

43

**38** projets financés dans le cadre de la Cité éducative du Mans

**69** membres au Conseil Citoyens (bilan 2022)  
**26** plénières  
**1** temps fort

**23** agents

### → PROJETS 2024

- Élaboration et signature du nouveau cadre contractuel de la Politique de la ville 2024/2030 "Engagements quartiers 2030"

- Évolution de l'appel à projets du Contrat de Ville annuel : 2 dates de dépôt des demandes de subventions et la mise en place de Convention Pluriannuelles d'Objectifs

- Nouvel outil de communication du PRE

- Renouveau de label Cité éducative avec demande d'extension sur le quartier de l'Épine

- Demande de labellisation sur le quartier de Bellevue Carnac

- Redéploiement des groupes de travail Cité Éducative axés

- Organisation d'une soirée débat-conférence sur l'interculturalité

- Renouveau urbain : démolitions de logements sociaux (rue Levegh à Allonnes et rue de Paris à Coulaines), démarrage de travaux premier îlot du nouveau cœur de ville d'Allonnes (commerces, pôle bien être seniors, logements sociaux reconstitués...)

- Organisation d'une visite du Sénat pour les conseillers citoyens.

## Direction Solidarités et Santé → SANTÉ



**Stéphanie  
Ledru Gilbert**



### OBJECTIFS ET MISSIONS

#### **Mettre en œuvre la politique de santé portée par le Mans Métropole.**

Notre territoire s'engage depuis plusieurs années dans une politique en matière de santé publique. Un service a été créé en 2021 pour mettre en œuvre sur le territoire communautaire :

- le soutien à la démographie médicale avec le pilotage du guichet unique d'aide à l'installation des professionnels de santé
- La prévention et promotion de la santé avec le co-portage du Conseil Local de Santé Mentale (CLSM)

### FAITS MARQUANTS 2023

Organisation du 2<sup>e</sup> séminaire santé en direction des Maires de la Métropole avec pour thématique le cadre du futur Contrat Local de Santé Intercommunal

La signature d'une convention attribuant une bourse d'étude à deux infirmières libérales intégrant la formation d'Infirmière en pratique avancée (IPA)

Le soutien aux investissements d'avenir du centre hospitalier du Mans sur les années 2023-2025 pour un montant de 9,5 millions d'euros

La poursuite du soutien à l'universitarisation du territoire avec le soutien à la 4<sup>e</sup> vague du projet Territoire universitaire de santé (TUS)

**4** projets de construction de Maisons de santé pluridisciplinaires

**53** professionnels de santé accompagnés par le guichet unique depuis sa création dont

**38** médecins

**83000€** de financement au CHM pour le dispositif TUS

**15** agents

### → PROJETS 2024

- Ouverture de la première Maison de santé pluridisciplinaire portée par la collectivité : la MSP "Ouest" Pluri Mans Soins rue Armand-Saffray qui va accueillir à l'ouverture 15 professionnels de santé dont 7 médecins généralistes.
- Aménagement de la seconde MSP "Villaret" qui accueillera ses premiers patients début 2025.

- Guichet unique d'aide à l'installation des professionnels de santé rebaptisé "accueil santé pro" va désormais se déployer sur l'ensemble des communes de Le Mans Métropole.
- Contrat local de santé intercommunal (CLSi) 2<sup>e</sup> génération va être rédigé et signé avec l'ARS en 2024. Il proposera des actions ayant pour objectif d'agir sur les inégalités sociales et territoriales de santé.

- Venue du bus du cœur des femmes en mai sur 3 jours pour accompagner, sensibiliser et informer les femmes précaires sur les problématiques cardio-gynécologiques
- Travail avec le CHM sur un soutien aux investissements.

# Direction Solidarités et Santé → SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE



Thierry Girard



## OBJECTIFS ET MISSIONS

Ce service intervenant sur des compétences Ville et Le Mans Métropole, a en charge pour cette dernière :

- la prévention de la délinquance avec la mise en œuvre d'actions dans le cadre du Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD),
- les Droits de place qui consistent à gérer l'occupation du domaine public des marchés et des manifestations.

## FAITS MARQUANTS 2023

Appui aux forces de sécurité lors des émeutes urbaines de juin grâce au Centre de vidéoprotection

Participation à l'organisation du Centenaire des 24h.

Organisation d'actions dans le cadre du CISPD relatives aux violences intra familiales, à la prévention des addictions, à la tranquillité publique, à la sécurité routière et aux violences des mineurs

Organisation d'une journée de prévention routière

**14** manifestations  
dont

**11** organisées en collaboration avec les services de la Ville du Mans et Le Mans Métropole

**2** fêtes foraines

45

**6** réunions du CISPD

**3** cellules de veille:  
Glonnières, Gèmerie, Éperon

## → PROJETS 2024

- Déploiement de la vidéo protection dans les communes membres volontaires
- Animation et coordination du CISPD :
  - > Cellule de veille
  - > Groupes thématiques
  - > Actions de prévention







## Direction Ressources

46

La direction regroupe et pilote les missions de plusieurs services fonctionnels communs à la Ville du Mans, à Le Mans Métropole et au CCAS : Assemblée et réglementation, Budget, programmation, dette et trésorerie, Communication interne, Conseils, Prévention Santé au Travail, Juridique, Commande publique, Ressources humaines, Systèmes d'Information et Courrier.

Ses objectifs visent à moderniser, simplifier les procédures et sécuriser l'activité. Elle veille à la bonne adéquation des moyens avec les objectifs et les résultats des politiques publiques.

Dans le cadre du projet de territoire Le Mans Métropole 2040, la direction des Ressources veillera à la sécurisation juridique et financière des projets et portera conseils pour optimiser mes ressources de la collectivité, adapter son fonctionnement aux enjeux futurs.

### FAITS MARQUANTS 2023

Évolution de l'organisation et des effectifs des équipes de la DGA Ressources

Portage des projets stratégiques en lien avec les services notamment le passage en fiscalité professionnelle unique, l'évolution de la gestion du temps de travail, la mise en place du Rifseep.

### → PROJETS 2024

- Confortation de l'organisation des directions et services de la direction
- Suivi des projets stratégiques notamment le pacte financier et fiscal, les Lignes directrices de gestion RH, la modernisation numérique, les évolutions des satellites (Société d'économie mixte, Société publique locale)



# Direction des Ressources → ASSEMBLÉES ET RÉGLEMENTATION



Émily Arnaud



## OBJECTIFS ET MISSIONS

**Le service Assemblées et Réglementation assure le bon fonctionnement des instances délibérantes de la métropole et de sa ville, centralise et délivre des autorisations d'occupation temporaire du domaine public pour tous type d'évènements.**

- Il veille à ce que les élus disposent, dans les délais, des informations et des documents leur permettant d'exercer au mieux leur rôle lors des séances des conseils. Il gère également le suivi administratif et les relations avec la Préfecture après chaque conseil,
- En matière de réglementation, il est en charge du traitement et du suivi des dossiers administratifs des manifestations sur le domaine public (feux d'artifice, concerts, ventes au déballage, autorisations d'occupation

temporaire du domaine public pour tous types d'évènement...),

- Enfin, il gère les différents arrêtés réglementaires (syndicats professionnels, soins psychiatriques, travaux de nuit, délégation de signature au personnel, ouverture du dimanche des commerces en détail...).

## FAITS MARQUANTS 2023

Malgré une instance en moins pour chaque collectivité, le nombre de délibérations et décisions a augmenté (+ 7 délibérations, + 18 décisions en Ville ; + 98 délibérations, + 29 décisions en Le Mans Métropole).

Sur la partie Réglementation, 68 dossiers supplémentaires ont été traités concernant l'évènementiel. Ce secteur est en constante augmentation chaque année..

**6** bureaux exécutifs

**6** conseils  
communautaires

**357** délibérations et  
**149** décisions  
dont 148 en bureaux  
exécutifs

47

**645** autorisations  
diverses pour tout type  
d'évènements  
(Ville du Mans et  
Le Mans Métropole)

**42** arrêtés  
réglementaires

**49** modifications  
de syndicats  
professionnels

**4** agents



## → PROJETS 2024

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, le service Assemblées et Réglementation est réorganisé.

Le secteur Assemblées rejoint le service Juridique – Assurance et le secteur Réglementation quant à lui, le service Protocole – Relations extérieures.

# Direction des Ressources

## → BUDGET PROGRAMMATION DETTE TRÉSORERIE



Jean-Marie Levacher



### OBJECTIFS ET MISSIONS

**Garantir la fiabilité, la sécurité des procédures budgétaires, et l'optimisation des ressources financières et fiscales.**

Pour atteindre cet objectif, les principales missions du service Finances sont :

- la préparation, le suivi et la clôture des budgets (9 budgets 780 M€),
- l'élaboration et l'actualisation des Plans pluriannuels d'investissement (PPI) et des perspectives financières,
- l'exécution comptable avec le recouvrement des recettes et le règlement de l'ensemble des fournisseurs,
- la gestion de la dette (289 M€ tous budgets), de la trésorerie et des opérations patrimoniales,
- la gestion et l'optimisation de la fiscalité locale,
- le pilotage et la mise en œuvre de la politique en matière de soutien au secteur associatif,

- le conseil financier et comptable auprès des services, des communes membres et des organismes rattachés,
- l'élaboration des rapports d'orientations budgétaires,
- l'expertise et l'aide à la décision des élus et de Monsieur le Maire/Président dans le domaine budgétaire et financier.

### FAITS MARQUANTS 2023

Préparation au passage en fiscalité professionnelle unique au 1er janvier 2024 et première refonte de la solidarité communautaire

Mise en production de la nouvelle version du logiciel comptable

Continuité de la réorganisation du service

Préparation du passage à la nomenclature comptable M57 au 1er janvier 2024, rédaction d'un règlement budgétaire et financier et gestion de projets en autorisation de programme/crédit de paiement.

**8** budgets  
Le Mans Métropole  
représentant  
**570 m€**

**93 m€**  
d'investissement sur  
le budget principal  
communautaire

**193 m€** de  
recettes fiscales

**9 m€**  
de dotations  
de solidarités  
communautaires

**39 400**  
factures/an (Ville  
du Mans et Le Mans  
Métropole)

**35** agents

### → PROJETS 2024

- Élaboration du Pacte financier et fiscal communautaire
- Finalisation de la réorganisation du service (administration fonctionnelle des logiciels finances et gestion de projets transversaux)
- Participation à l'étude de structuration de la relation aux associations

- Développement et formalisation du suivi des consommations de crédits
- Lancement du projet d'optimisation de l'organisation des fonctions comptables
- Lancement du projet de changement de logiciel comptable

# Direction des Ressources

## → COMMUNICATION INTERNE



**Emmanuelle Froger**



### OBJECTIFS ET MISSIONS

**Accueillir, informer, accompagner, créer du lien.**

Cela passe par :

- l'accueil des nouveaux arrivants pour favoriser leur intégration (guide Bienvenue, Forum d'accueil...),
- l'information interne (intranet Tilt, magazine Synchro...) pour faire connaître le fonctionnement, les outils, les actualités, les projets et les décisions,
- l'accompagnement des services dans leurs conduites aux changements à travers des supports de campagne de communication (affiches, vidéos...)
- l'organisation d'événements internes (visites « Entre nous », participation aux vœux, retraités, médaillés...) pour développer une culture commune, un sentiment d'appartenance.

### FAITS MARQUANTS 2023

Consolidation des Forums d'accueil des nouveaux agents

Relance du réseau de correspondants de la com interne (la Tribu Com)

Communication du projet d'administration Team

Préparation du Séminaire des Encadrants en lien avec le Cop et la DRH

Programme des Rencontres managériales en lien avec le Cop et la DRH

Création de guides et supports pour la DRH (Temps de travail, Rifseep, Formation, Rencontres RH, Lutte contre les stéréotypes...), la DSI (déploiement des nouveaux postes informatiques), l'Education (guide de l'animateur périscolaire)...

Lancement du projet du nouvel Intranet

Accompagnement de la DRH pour l'habillage de stands lors de salons / forums

**90** actualités  
publiées sur notre  
intranet TILT

**10 000** abonnés  
environ au compte  
LinkedIn Le Mans et Le  
Mans Métropole

**310** nouveaux  
agents accueillis lors  
des Forums d'accueil

**5 500**  
exemplaires de  
Synchro distribués  
chaque mois avec le  
bulletin de salaire

**10** visites "Entre  
nous" organisées pour  
306 agents

**3** agents

49

### → PROJETS 2024

- Suivi du futur Intranet
- Développement des visites Entre Nous
- Création d'un Forum Retraite avec la DRH
- Diffusion de podcasts sur nos métiers (notamment en tension)
- Développement d'un Plan de com axé sur la Communication managériale
- Accompagnement des actions Team
- Création d'une Journée sportive et de cohésion en lien avec EJS, Education et de nombreux autres services
- Développement de la Marque employeur en lien avec la DRH et la Com externe
- Accompagnement des projets DRH et DSI (télétravail, nouvelle messagerie...)

# Direction des Ressources

## → CONSEILS PRÉVENTION SANTÉ AU TRAVAIL



**Antoine Chaudon**



### OBJECTIFS ET MISSIONS

**Accompagner les services dans leurs démarches de prévention des risques professionnels et de la santé au travail.**

Ce service commun pilote les missions de :

50

----

- suivi médical des agents
- évaluation des risques professionnels (analyses des accidents du travail, document unique) et mise en place de démarches de prévention (risques psychosociaux, électriques, chimiques, incendie, ergonomie, etc.)
- vérifications générales périodiques réglementaires : équipements de travail, contrôles électriques dans les bâtiments et installation, maintenance de défibrillateurs dans les établissements recevant du public.

### FAITS MARQUANTS 2023

Mise en place de la formation spécialisée en santé sécurité et conditions de travail (F3SCT) : animation des réunions plénières et de la commission Accidents du Travail, participation à la commission locaux

Création d'un poste de conseillère en prévention des risques psychosociaux (RPS)

Construction de la démarche de prévention des RPS

Lancement d'un groupe de travail avec les organisations syndicales sur l'actualisation du règlement intérieur alcool et produits stupéfiants

Création d'un poste d'ergonome – correspondant handicap du personnel

Accompagnement de deux services dans la rédaction de leur document unique

Mise en place d'un groupe de travail sur les risques dans l'emprise du tram en lien avec la Setram.

### → PROJETS 2024

- Lancement de la démarche de prévention des RPS
- Actualisation du Document unique (DU) et accompagnement des services pour la réalisation de leurs plans d'actions : démarche testée à l'Arche de la nature
- Étude sur la pénibilité dans le cadre des sujétions RIFSEEP et temps de travail
- Déploiement des revues Accident de

travail (AT) auprès des services

- Mise en place d'un groupe de travail « travailleur isolé »
- Accompagnement des services pour les sensibilisations tram
- Poursuite du groupe de travail sur l'actualisation du règlement intérieur alcool et produits stupéfiants

**998**  
visites médicales

**65** agents  
sauveteurs secouristes  
du travail formés

**34** renouvelés

**21** études  
ergonomiques  
réalisées

**386** bâtiments ont  
bénéficié d'un contrôle  
de leur installation  
électrique et

**1400**  
équipements de travail  
vérifiés

**59** exercices  
d'évacuation incendie  
et **131** agents formés

**174** agents formés  
à la prévention du  
risque chimique



# Direction des Ressources → DÉPARTEMENT DES SYSTÈMES D'INFORMATION



## OBJECTIFS ET MISSIONS

**Le département des Systèmes d'information et du numérique a pour objectif de définir, mettre en œuvre et exploiter des infrastructures et applications adaptées aux enjeux de la collectivité ainsi qu'aux besoins et contraintes de l'administration, mener la transformation digitale et la modernisation des SI.**

Ses missions principales sont :

- l'accompagnement des services dans les études et déploiement de leurs projets d'informatisation,
- le pilotage du Système d'Informations géographiques (SIG) et du management des données,
- la prise en charge des demandes informatiques, l'accompagnement des utilisateurs à l'usage des outils informatiques et le remplacement des équipements obsolètes par la dotation d'équipements adaptés aux métiers, lamodernisation des postes de travail,
- la maintenance pour le bon fonctionnement des serveurs systèmes, des applications métiers et celles afférentes à ses activités, de la

téléphonie fixe et mobile, des liens réseaux,

- le pilotage de la qualité de service rendu aux utilisateurs internes et aux usagers

- la sécurité des systèmes d'informations : la gestion des droits d'accès, la sauvegarde des données et de l'infrastructure, la gestion des risques en termes de cybersécurité

## FAITS MARQUANTS 2023

Première phase de modernisation des postes de travail (EPT) et mise en place d'un portail applicatif

Restructuration et réorganisation du pôle Études et Projets

Accompagnement RH sur les projets RIFSEEP, gestion du temps de travail

Migration du logiciel de gestion financière et mise en place M57

Mise en production d'une application de gestion SIG Eau et Assainissement

Étude préalable à la refonte des équipements de l'infrastructure

# 160

sites distribués

# 95

sites informatisés

# 3133

 postes  
de travail

51

# 1033

 téléphones  
portables

# 350

 applications  
métiers

# 38

 projets gérés

# 16363

 demandes  
d'intervention par an  
(1363/mois en  
moyenne)

# 41

 agents

## → PROJETS 2024

- Remplacement de la messagerie
- Mise en place d'outils collaboratifs
- Remplacement du logiciel Colbert
- Finalisation de 30 projets en cours et démarrage de 53 nouveaux projets
- Mise en place d'une stratégie sur la

gouvernance de la donnée (SIG)

- Finalisation du projet EPT
- Étude d'évolution des logiciels RH et Finances
- Remplacement de la billetterie des piscines

- Raccordement optique du site Courboulay (144 + 12 brins) en vu du déménagement de la DSIN

- Mise à jour des bases de données
- Mise à jour de notre annuaire de comptes réseaux Active Directory

# Direction des Ressources

## → JURIDIQUE - COMMANDE PUBLIQUE

Gilles Fleau



### OBJECTIFS ET MISSIONS

**Le service Juridique Commande publique, organisé en trois pôles, apporte son expertise en matière de :**

- assistance des services dans le montage juridique de leurs projets. Il gère également les contentieux, les dossiers d'assurance et sinistres (subis ou occasionnés par la collectivité),
- conseil auprès des services, l'organisation des procédures et le contrôle de délégation de service public, le suivi des entreprises publiques locales,
- accompagnement des services dans leurs procédures de commande publique, la rédaction des pièces administratives, des avenants, l'organisation des commissions d'appel d'offres ainsi que le mandatement des factures de travaux, prestations intellectuelles et informatique.

### FAITS MARQUANTS 2023

Marché de maîtrise d'œuvre pour l'extension-rénovation du Palais des congrès et de la culture

Réalisation du Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsable (SPASER voté en février 2024)

Arrivée d'un acheteur pour développer la fonction Achat et renforcement de l'équipe de rédaction des marchés

Procédure de concession du réseau de chaleur et du renouvellement de délégation de service public pour la plateforme de compostage

Transformation de la SEM Le Mans Evénements en société publique locale et de création de la SEM Energie

Accompagnement pour le montage juridique de projets : structuration de la SAS de distribution d'hydrogène ; opération immobilières des Halles ; dispositifs de vidéoprotection mutualisés avec les communes ; installation des référents déontologues agents et élus, référents alerte éthique et laïcité

### → PROJETS 2024

- Instauration du vote électronique des délibérations
- Rattachement du service Assemblées à la nouvelle direction
- Mise en œuvre du projet de service
- Cartographie des risques
- Poursuite de l'étude fonction Achat, refonte nomenclature des achats ; mise en œuvre du SPASER, renforcement des liens avec l'Économie sociale et solidaire,

mise en œuvre de l'évaluation des marchés publics

-Lancement de trois procédures de DSP : Stationnement, Infrastructures de Recharge de Véhicules Électriques (IRVE) et crématorium du Mans et attribution de la concession de service public du réseau de chaleur Nord

- Marché pour l'allongement des rames de tramway.

**217** questions  
juridiques traitées

**69** nouveaux  
contentieux Ville  
et Métropole dont  
92% remportés en  
Métropole

**488** dossiers  
assurance ouverts

**19** contrats de  
délégation de service  
public

**1248** marchés  
pour l'ensemble des  
services représentant  
109 650 000 € HT

**71** commissions  
(appel d'offres et  
collèges d'élus)

**251** avenants  
et 184 actes de sous-  
traitances

**30** agents

# Direction des Ressources

## → RESSOURCES HUMAINES



Virginie Polpré



### OBJECTIFS ET MISSIONS

**La direction des Ressources humaines s'emploie à répondre avec efficience et qualité à l'activité de gestion courante du personnel et à apporter de nouvelles réponses aux besoins imposés par la règlementation notamment dans le cadre des enjeux et objectifs stratégiques en matière de rationalisation et modernisation des services, d'accompagnement des agents, de qualité de vie au travail (QVT), etc.**

Mutualisée Ville du Mans, Le Mans Métropole et CCAS, elle met en œuvre ses missions autour de 4 thématiques fortes :

- la gestion administrative du personnel,
- les relations sociales,
- le développement des ressources humaines,
- l'organisation du travail et la vie au travail

### FAITS MARQUANTS 2023

Installation du Comité social territorial (CST) de la Formation spécialisée en matière de santé sécurité et conditions de travail (F3SCT) mutualisés issus des élections professionnelles de 2022

Mise en œuvre de nouvelles mesures notamment l'augmentation du point d'indice, la revalorisation des bas salaires (jusqu'à 9 points d'indice supplémentaires au 1er juillet 2023), la reconduction de la GIPA

Conduite du projet visant à la refonte du régime indemnitaire (RIFSEEP) local avec mise en œuvre au 1er janvier 2024

Écriture d'un nouveau règlement du temps de travail dont les dispositions sont applicables au 1er janvier 2024

Élaboration d'un Plan de formation ambitieux 2023-2025

Mise en œuvre de la procédure de signalement

# 3 845

**agents au sein des 3 collectivités**

# 150

**métiers**

# 157

**lieux de travail**

**près de 80 rencontres avec les organisations syndicales à travers différents temps d'échanges (16 CST / 4 CAP / 3 F3SCT / 10 conseils médicaux)**

# +500

**recrutements**

**+ de 90 agents**

53

----

### → PROJETS 2024

- Élaboration des lignes directrices de gestion (LDG) en cohérence avec la stratégie RH
- Déploiement d'une protection sociale complémentaire prévoyance avec application au 1<sup>er</sup> janvier 2025
- Proposition d'une protection sociale complémentaire/ volet prévoyance à tous les agents

## → COMMUNICATION EXTERNE



**Catherine Évrard**



### OBJECTIFS ET MISSIONS

**En charge de la communication  
auprès du grand public, le service  
met tout en œuvre pour :**

- concevoir la stratégie de communication des collectivités et des services municipaux et communautaires, à travers des campagnes et des supports adaptés
- informer les habitants sur les services et les actions municipales et communautaires via les journaux, les sites internet des collectivités, le réseau d'affichage institutionnel, l'édition de guides, les réseaux sociaux...
- promouvoir les événements et rendez-vous organisés ou soutenus par Le Mans Métropole, à travers l'affichage, les insertions publicitaires, les flyers, les programmes, les sites web, les plaquettes...
- développer l'attractivité du territoire via la marque territoriale : Of Course Le Mans auprès des différents publics (habitants, entreprises, touristes, investisseurs...).

### FAITS MARQUANTS 2023

Poursuite du déploiement de la nouvelle identité institutionnelle de la Ville et de Le Mans Métropole : signalétiques bâtiments et chantiers, documents institutionnels (guides affiches, dépliants, power point...)

Poursuite de la nouvelle charte graphique, refonte des guides et rapports

Accompagnement à la communication : Chrono Vélo, Chronolignes

Création de vidéos en accompagnement des services touristiques et économiques

**11** numéros  
du journal  
communautaire  
diffusés

**20 000**  
abonnés Facebook

**7 500** abonnés  
Instagram

**51** dossiers de  
communication des  
services

**37** vidéos  
promotionnelles  
réalisées

**22** agents  
(chiffre ville et métropole)

### → PROJETS 2024

- Poursuite du déploiement de la nouvelle identité institutionnelle Ville - Le Mans Métropole et de la marque territoriale
- Pavoisement et communication autour des 24 H qui devient un événement permanent

- Poursuite de la communication sur les grands projets : Chrono Vélo, Chronolignes, aménagements urbains, Palais des congrès, rallongement des rames de tramway...
- Développement de la vidéo et des réseaux sociaux, sponsoring pour les services et les événements.



## → COURRIER



### OBJECTIFS ET MISSIONS

**Les agents du service Courrier  
participent au quotidien à :**

- la réception, l'enregistrement des courriers entrants (colis, journaux, lettres...) et de leur orientation vers le service destinataire,
- l'enregistrement et l'affranchissement des courriers sortants,
- le filtrage et la réorientation des courriers électroniques,
- la distribution des courriers par les coursiers sur des tournées sectorisées.

Le responsable du service est l'interlocuteur privilégié de la poste, des services internes et des partenaires externes.

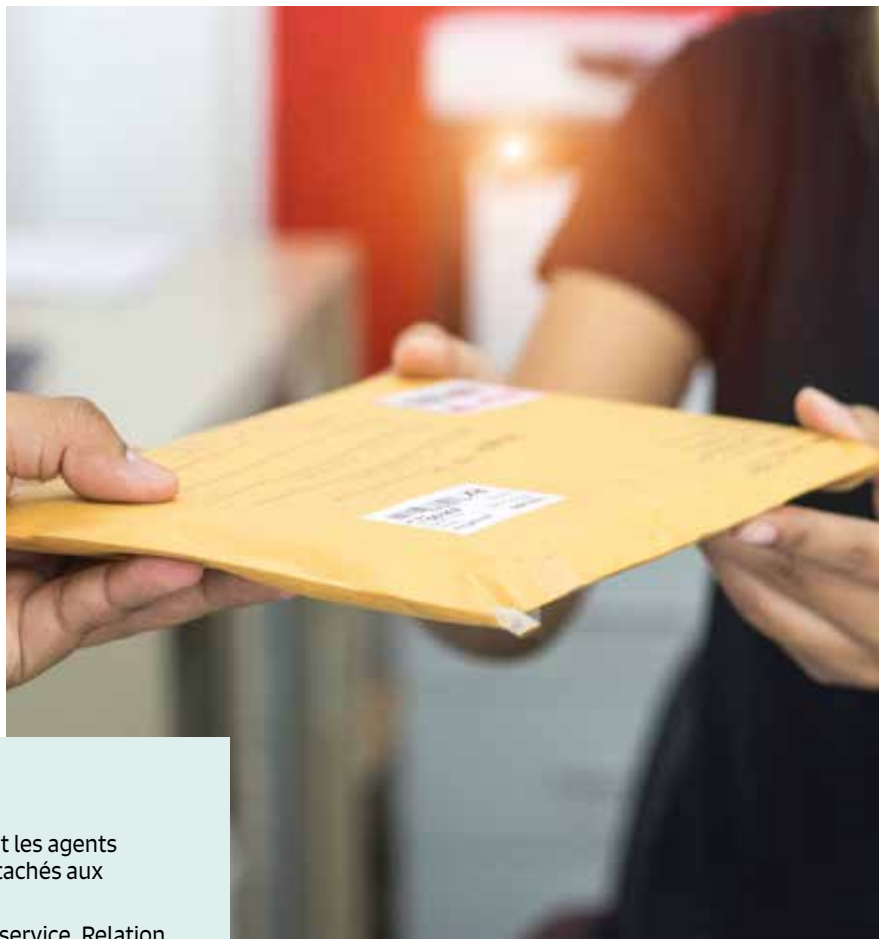
### FAITS MARQUANTS 2023

- Réflexion sur le circuit du courrier en général, l'utilisation du logiciel courrier et la dématérialisation,
- Évolution de rattachement dans le cadre de l'étude sur la mission de Relations aux usagers

**256 397** plis affranchis

**10** agents (décembre 2023)

55



### → PROJETS 2024

- Agrandissement du service en accueillant les agents d'accueil et le standard anciennement rattachés aux Relations extérieures
- Évolution en pôle rattaché à un nouveau service, Relation aux usagers, sous la direction Coordination appui pilotage

## → PROTOCOLE RELATIONS EXTÉRIEURES



**Chantal Liberge**



### OBJECTIFS ET MISSIONS

**Organiser les cérémonies et manifestations en lien avec le Cabinet du Maire/Président, les services et les usagers.**

Le service contribue à la promotion de la Ville et de la Métropole par la mise en place, la coordination des missions couvrant :

- les relations publiques et l'événementiel : contribution à la promotion de la Ville et de Le Mans Métropole par la mise en place, la coordination et le suivi d'actions, organisation et participation aux cérémonies commémoratives, aux manifestations et réceptions officielles de la Ville et de Le Mans Métropole et gestion des salles des Quinconces,
- les relations internationales : préparation, participation aux manifestations et échanges entre les villes jumelées et l'international,
- les accueils physiques de l'Hôtel de Ville et de l'immeuble communautaire Condorcet ainsi que le standard téléphonique avec neuf agents chargés d'orienter et de renseigner les usagers.

### FAITS MARQUANTS 2023

Accompagnement à l'organisation et à la logistique des événements de nos collectivités :

Centenaire des 24 heures automobile

Mais aussi au titre de la Ville :

Fêtes du port

Cérémonies patriotiques

Journée de la solidarité

60 ans 2<sup>e</sup> RIMa

Opération Transats

14 juillet

Vibration Tour

Salon du livre Faites Lire !

Cérémonie 150 ans de la gendarmerie

Marché de Noël

Paderborn au Marché de Noël

**33** cérémonies  
patriotiques

**2** dénominations de  
rues et 1 inaugurations

**51** invitations  
formulées

**250 170**  
appels standard

**20** agents  
(décembre 2023)

### → PROJETS 2024

- Le Mans Sonore : premier pilotage et gestion du dôme
- 24 Heures automobiles
- Nuit des Chimères



# RAPPORT FINANCIER 2023

57



LE MANS  
**Métropole**  
COMMUNAUTE URBAINE

# LE COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le Mans Métropole dispose d'un budget principal et de onze budgets annexes : Développement Economique, Eau, Assainissement, Transports, ZAC des Hunaudières et du Grand Plessis, Lotissements Les Basses Grues, La Tremblaie, Le Cormier, Vieil Hêtre et ZA de l'Etoile.

## FAITS MARQUANTS

En 2023, les dépenses de fonctionnement ont été impactées à la hausse par les mesures nationales et locales relatives à la rémunération des fonctionnaires et par le niveau des prix encore élevé des matières premières et de l'énergie.

La dynamique des recettes fiscales et la bonne santé financière de la métropole ont permis d'absorber ces effets tout en garantissant :

- une solidarité renforcée en faveur des communes membres
- une hausse des investissements avec une réalisation de 96,2 M€, bien supérieure à la moyenne des 5 dernières années (65,7 M€)
- un recours très limité à des emprunts nouveaux (3 M€).

La volonté de grande modération fiscale est confirmée par la décision de ne pas augmenter les taux de fiscalité locale (reconduction des taux depuis 2017).

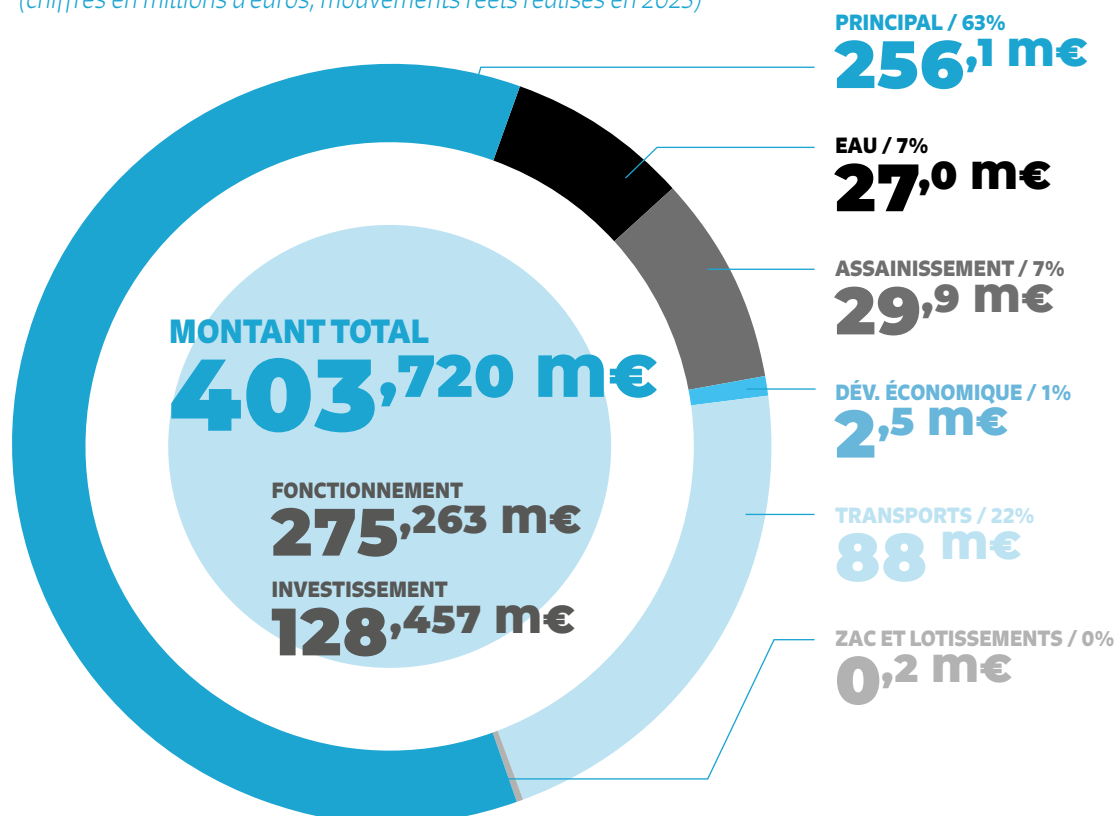
Les décisions relatives à l'évolution des tarifs de l'eau et de l'assainissement ont permis de ne pas augmenter le montant global de la facture type d'un abonné.

58

----

## LA RÉPARTITION ENTRE LES BUDGETS

(chiffres en millions d'euros, mouvements réels réalisés en 2023)





# COMMENT SE RÉPARTISSENT LES DÉPENSES DE LA MÉTROPOLE POUR 100 € ?

Les dépenses regroupent dépenses d'investissement et de fonctionnement.  
Les dépenses de fonctionnement représentent les frais engagés pour l'entretien du matériel, des bâtiments, les frais de personnel, les charges courantes, ... Les dépenses d'investissement quant à elles correspondent aux montants des projets engagés par la collectivité, mais aussi à l'achat de matériel nécessaire aux services publics.

## L'INFOGRAPHIE CI-CONTRE PRÉSENTE LES SOMMES RÉPARTIES POUR 100€ DÉPENSÉS.

**29,7 €**



### Environnement Développement durable

Eau, assainissement, propreté de l'espace public, transition énergétique et réseaux d'énergie, gestion des rivières, arche et boulevard nature, participation au SDIS, patrimoine communautaire, métropole agricole

**27,7 €**



### Mobilités Transports urbains

Transport public, déplacements doux, voirie, éclairage public, stationnement

**11,9 €**



### Ressources internes

Informatiques et télécoms, ressources humaines, santé et sécurité au travail, solidarités communautaires, mutualisation

**9,4 €**



### Rayonnement et attractivité

Développement économique et commercial, tourisme, enseignement supérieur et recherche, sport professionnel et équipements structurants, soutien à la démographie médicale, économie sociale et solidaire

**7,0 €**



### Frais financiers

Frais financiers et remboursement du capital de la dette

**8,2 €**



### Aménagement du territoire

Urbanisme, aménagement urbain, logement-habitat, politique de la ville

**6,2 €**



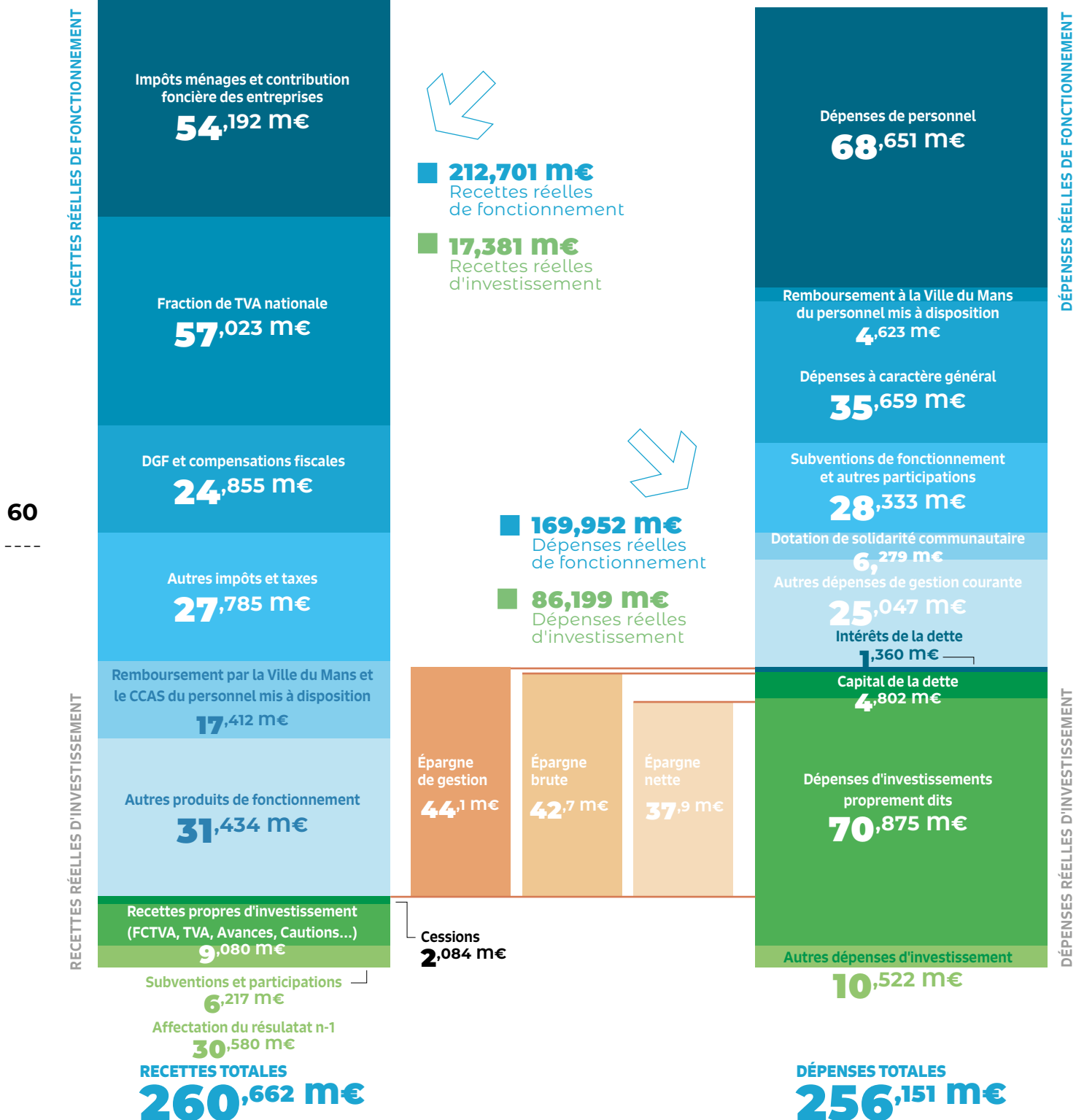
### Opérations financières



# SYNTHÈSE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET PRINCIPAL

## RECETTES

## DÉPENSES



## → DÉFINITIONS

**Épargne de gestion** : excédent des produits sur les charges de fonctionnement

**Épargne brute** : excédent des produits sur les charges de fonctionnement, déduction faite des intérêts de la dette

**Épargne nette** : épargne brute de laquelle sont déduites les charges de remboursement en capital des emprunts

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement (hors cessions) du budget principal représentent 212,701 M€ en 2023, en augmentation de +5,47 % par rapport à 2022. La progression des recettes est facilitée par la dynamique des recettes fiscales.

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement du budget principal s'élèvent à 169,952 M€ en 2023, en hausse de +10,8% par rapport à 2022.

Cette progression reflète à la fois les conséquences de facteurs exogènes tels que les mesures nationales sur la rémunération des fonctionnaires, le niveau élevé de l'inflation et aussi les décisions locales de renforcement de la solidarité en faveur des communes membres et de développement des actions sur le territoire.

## UNE SOLIDARITÉ RENFORCÉE

En 2023 Le Mans Métropole soutient ses communes face à l'augmentation importante des prix de l'énergie qui impacte le fonctionnement des équipements et les budgets municipaux. Cette solidarité s'est traduite par un fonds de concours versé par la communauté urbaine à hauteur de 30% des factures d'énergie 2022 des communes, représentant une aide totale de 3 M€.

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes propres permettant d'assurer le financement de la section d'investissement sont principalement les subventions, le FCTVA et la taxe d'aménagement. Le bon niveau de l'épargne nette permet de couvrir le besoin de financement résiduel sans faire appel à l'emprunt.

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'équipement (hors dette) du budget principal, soit 70,875 M€, confirment le début d'un nouveau cycle d'investissements porteurs de développement et d'attractivité du territoire.

Ce montant est composé de deux enveloppes distinctes :

- Les dépenses d'équipement propres qui concernent les projets engagés directement par la Métropole. Elles s'établissent à 52,878 M€ en 2023.
- Les subventions d'équipement et les autres dépenses d'investissement qui représentent 17,997 M€.

61

Cette enveloppe est constituée des subventions versées par la collectivité à ses partenaires pour les accompagner dans leurs projets, dont notamment le fonds de concours pour la transition énergétique destiné aux communes membres de la métropole (2,347 M€ versés en 2023), les subventions destinées aux bailleurs sociaux dans le cadre des opérations de constructions et réhabilitations de logements (4,192 M€), les engagements dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche (2,995 M€) ainsi que l'ensemble des subventions dédiées au développement économique du territoire notamment le dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprise (0,967 M€).

## → FOCUS SUR LES PRINCIPAUX FACTEURS D'ÉVOLUTION

En dépenses, les augmentations les plus significatives liées à la hausse des prix concernent les dépenses de maintenance, notamment l'entretien de la voirie (+0,600 M€) ainsi que les dépenses d'énergies pour le fonctionnement des bâtiments (+0,540 M€).

S'ajoutent la revalorisation du point d'indice et différentes mesures nationales qui expliquent l'augmentation importante des dépenses de personnel de +5,510 M€.

Parallèlement, les recettes fiscales enregistrent un produit complémentaire lié à la dynamique des bases d'imposition (notamment la revalorisation forfaitaire de +7,1%) et de la TVA nationale affectée à la collectivité (augmentation globale des recettes fiscales de +7,950 M€).

# SYNTHÈSE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2023 DES BUDGETS ANNEXES

(chiffres en millions d'euros, mouvements réels, hors opérations liées à la gestion et renégociation de la dette et affectation des résultats de l'exercice 2022 – sans neutralisation des flux croisés)

62

----

|                                             | Eau       | Assainissement | Développement économique | Transport | Total      |
|---------------------------------------------|-----------|----------------|--------------------------|-----------|------------|
| <b>Recettes réelles de fonctionnement</b>   | 23,394 M€ | 26,905 M€      | 2,461 M€                 | 80,937 M€ | 133,698 M€ |
| <b>Dépenses réelles de fonctionnement</b>   | 15,856 M€ | 19,642 M€      | 1,806 M€                 | 65,063 M€ | 102,367 M€ |
| <b>Épargne de gestion</b>                   | 7,539 M€  | 7,263 M€       | 0,655 M€                 | 15,874 M€ | 31,331 M€  |
| <b>Intérêts de la dette</b>                 | 0,748 M€  | 0,606 M€       | 0,000 M€                 | 3,634 M€  | 4,988 M€   |
| <b>Épargne brute</b>                        | 6,790 M€  | 6,658 M€       | 0,655 M€                 | 12,240 M€ | 26,343 M€  |
| <b>Remboursement du capital de la dette</b> | 2,240 M€  | 1,890 M€       | 0,000 M€                 | 12,172 M€ | 16,302 M€  |
| <b>Épargne nette</b>                        | 4,551 M€  | 4,768 M€       | 0,655 M€                 | 0,067 M€  | 10,041 M€  |
| <b>Recettes réelles d'investissement</b>    | 3,390 M€  | 1,781 M€       | 0,080 M€                 | 0,941 M€  | 6,192 M€   |
| <b>Dépenses réelles d'investissement</b>    | 11,175 M€ | 6,902 M€       | 0,644 M€                 | 22,968 M€ | 41,688 M€  |



## LES BUDGETS ANNEXES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

La qualité de l'eau produite est un enjeu majeur qui se traduit par la réalisation d'investissements importants pour le territoire. L'usine de production a ainsi été entièrement modernisée permettant d'améliorer et sécuriser le processus de production.

Les réseaux sont également renouvelés afin d'optimiser l'acheminement vers les usagers. Par ailleurs, l'unité de méthanisation de la station d'épuration permet le développement de sources d'énergie renouvelables.

Le compte administratif 2023 du service de l'eau et de l'assainissement

retrace les principaux éléments suivants :

- les recettes d'exploitation cumulées eau et assainissement liées aux facturations des abonnés domestiques s'élèvent à 34,526 M€, elles sont stables par rapport à 2022
- le montant des recettes de vente de biogaz s'établit à 2 M€
- les dépenses réelles de fonctionnement pour ces deux budgets s'élèvent à 29,5 M€ (hors achat d'eau en gros et redevances de l'Agence de l'Eau), elles sont en augmentation de 10% avec notamment l'impact de la hausse de l'énergie et des coûts de diverses

fournitures dont les produits de traitement

- les investissements réalisés s'élèvent à 13,886 M€ avec principalement les travaux liés à la décantation primaire de l'usine de production d'eau (5,241 M€), la poursuite de ceux de l'unité de méthanisation (0,992 M€), la station d'épuration de Ruaudin (0,506 M€) et les renouvellements de réseaux d'eau et d'assainissement (3 M€)
- une partie de ces investissements a été financée par emprunts (3 M€ pour le budget annexe de l'Eau)

## LA COMPTABILITÉ ANNEXE DES OPÉRATIONS DE DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Ce budget retrace les activités de construction, d'entretien et de location de bâtiments à vocation économique.

Le produit des loyers (environ 85 locataires) qui s'élève à 2,171 M€ en 2023 représente environ 88 % des recettes réelles.

La comptabilité du Développement Économique peut reverser une partie de ses excédents au budget Principal (1 M€ en 2023) en considération de son bon niveau de recettes et de la diminution constante de ses charges, notamment liées aux emprunts dont le stock est totalement remboursé.

Ce reversement participe au financement du dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprise.



## LE BUDGET ANNEXE TRANSPORTS

Le compte administratif présente les principaux éléments suivants :

- Une charge nette globale versée à l'exploitant de 45,908 M€ qui intègre une hausse des recettes commerciales de +0,950 M€ par rapport à l'année 2022.
- Un produit de versement mobilité de 52,161 M€ en hausse de + 3,614 M€ par rapport à 2022.
- Une reconduction de la subvention d'équilibre du budget principal à 11,266 M€.
- Des dépenses d'équipement

d'un montant de 8,010 M€ qui comprennent les investissements nécessaires à l'exploitation du service (notamment le système d'information des voyageurs pour 2,461 M€, l'acquisition de bus pour 1,142 M€), les travaux sur le site Piffault (0,738 M€), les paiements des honoraires pour les Chronolignes (2,501 M€) et l'allongement des rames (0,905 M€).

- Le versement au délégataire de subventions d'équipement (2,785 M€) permettant de financer des investissements nécessaires à l'exploitation du réseau avec un

retour dans l'inventaire de l'autorité délégante en fin de contrat.

- Le bon niveau d'autofinancement qui permet de ne pas recourir à l'emprunt pour financer les investissements.

# UNE TRÈS BONNE SANTÉ FINANCIÈRE

Les indicateurs de gestion sont à des niveaux très satisfaisants :

Pour le budget principal :

- un taux d'épargne brute de 20%
- une capacité de désendettement inférieure à une année

Pour l'ensemble des budgets consolidés (après retraitement des doubles comptes) :

- un taux d'épargne brute de 21%
- une capacité de désendettement de 2 ans et 8 mois

## → DÉFINITIONS

**Taux d'épargne brute** : rapport entre les recettes réelles de fonctionnement et l'épargne brute

Ce taux mesure la part des recettes de fonctionnement qui peuvent être consacrées pour investir ou rembourser la dette. Il est généralement admis que ce ratio doit être supérieur à 10%.

**Capacité de désendettement** : rapport entre l'encours de dette et l'épargne brute

Ce ratio est un indicateur de solvabilité. Il indique le nombre d'années qu'il serait nécessaire à la collectivité pour rembourser l'intégralité de son encours de dette, en supposant qu'elle y consacre toutes ses ressources disponibles.

Il est généralement admis que ce ratio doit être inférieur à 12 ans.

## LES RATIOS FINANCIERS OBLIGATOIRES

(conformément à l'article L2313-1 du Code général des collectivités territoriales.)

64

|                                                                                                                 | Données corrigées<br>propres à la collectivité <sup>(1)</sup> | Moyennes nationales de<br>la strate année 2022 <sup>(2)</sup> |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| Dépenses réelles de fonctionnement / population                                                                 | 710 €/h                                                       | 433 €/h                                                       |
| Produit des impositions directes / population*                                                                  | 521 €/h                                                       | 291 €/h                                                       |
| Recettes réelles de fonctionnement / population                                                                 | 923 €/h                                                       | 560 €/h                                                       |
| Dépenses d'équipement brut / population                                                                         | 349 €/h                                                       | 175 €/h                                                       |
| Encours de la dette / population                                                                                | 154 €/h                                                       | 644 €/h                                                       |
| Dotation globale de fonctionnement / population                                                                 | 90 €/h                                                        | 141 €/h                                                       |
| Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement                                                      | 36,79 %                                                       | 39,60 %                                                       |
| Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement | 79,37 %                                                       | 87,70 %                                                       |
| Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement                                                 | 37,86 %                                                       | 31,30 %                                                       |
| Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement                                                        | 16,64 %                                                       | 114,90 %                                                      |

(1) données corrigées des doubles comptes propres à la communauté urbaine, à la Ville du Mans et à son CCAS au titre de la mutualisation des frais de personnel, à des fins comparatives avec d'autres collectivités.

(2) moyenne des 21 métropoles et 14 communautés urbaines publiée par la Direction générale des collectivités locales dans le document "Les collectivités locales en chiffres 2023..

Hors métropole de Lyon, mais y compris métropole du grand Paris (MGP) et établissements publics territoriaux (EPT) de la MGP.

\* Y compris la fraction de TVA nationale affectée aux EPCI en remplacement de la taxe d'habitation des résidences principales et de la CVAE. En prenant en compte les seules impositions directes le montant par habitant de ce ratio est ramené de 521 € à 254 €.

# UN VOLUME D'INVESTISSEMENT EN AUGMENTATION SANS ENDETTEMENT NOUVEAU

## L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT ET LEUR FINANCEMENT

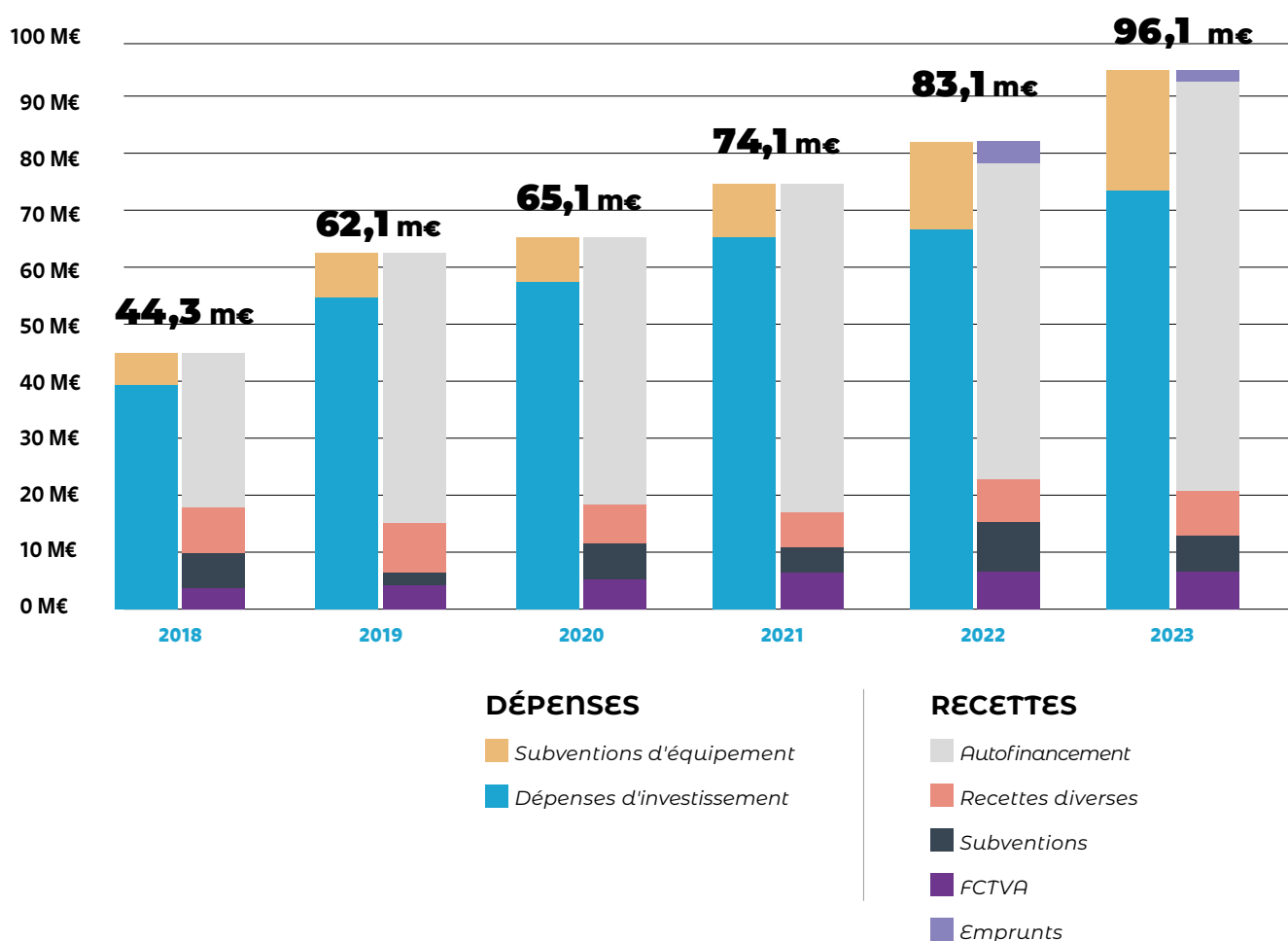
Le niveau d'investissement poursuit sa progression conformément aux engagements pris pour renforcer les axes majeurs que sont l'attractivité, les solidarités, le dynamisme économique et la transition écologique.

L'autofinancement dégagé pour l'ensemble de l'année notamment grâce à la reprise des résultats de l'année précédente, cumulé avec les autres recettes propres d'investissement (subventions, FCTVA, ...) permet de financer les investissements en limitant le recours à l'emprunt.

En 2023, le volume de 96,2 M€ de dépenses d'équipement (tous budgets) est financé à hauteur de :

- 75% par l'autofinancement
- 7% par le Fonds de compensation de la TVA
- 6% par des subventions perçues auprès des partenaires (Europe, Etat, Région, Département, ...)
- 9% par des recettes diverses (produits des cessions, taxe d'aménagement, ...)
- 3% par les emprunts

65



## PRÈS DE 6 M€ DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VERSÉES PAR LES PARTENAIRES

Près de 6 M€ d'aides publiques sont enregistrées en 2023 pour les projets d'investissements réalisés sous maîtrise d'ouvrage communautaire.

Ces subventions proviennent des partenaires financiers suivants :



### L'Europe avec 0,290 M€ encaissés au titre du Fonds européen de développement régional (FEDER)

pour la réalisation de plusieurs opérations : création de voies vertes entre les routes de Laval et de Beaugé au Mans, études préliminaires à l'aménagement de 3 Chronolignes, restauration des rivières de l'Huisne et de la Sarthe, création d'une unité de méthanisation, aménagement du Boulevard Nature, création d'une Banque de données topographiques, restructuration du centre commercial du Mail à Allonnes.



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

L'État avec 4,713 M€ encaissés dont 0,583 M€ au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) pour l'aménagement de l'avenue Nettleham à Mulsanne, la construction d'une pépinière d'entreprises à La Milesse, la rénovation de l'école élémentaire Gaston-Bachelard au Mans, le programme de développement du camping communautaire d'Yvré-l'Évêque, la mise aux normes de la filière de décantation de l'UPEPE ou encore l'aménagement du quartier Saint-Nicolas au Mans (tranche 3), ainsi que 0,195 M€ du Fonds mobilités actives (FMA), correspondants à deux acomptes de subventions pour l'aménagement de continuités cyclables dans le secteur Voltaire-Cordelet au Mans et avenue de Nettleham à Mulsanne et enfin 0,1 M€ au titre du **plan de relance** de l'État (reconversion de la friche industrielle Actisud, dématérialisation ADS) et de la **caisse des dépôts** (schéma directeur des Énergies et des mobilités décarbonées).



La Région des Pays de la Loire avec 0,539 M€ encaissés pour l'acquisition de bus et BOM à hydrogène, les études préliminaires à l'aménagement de 3 Chronolignes, la rénovation de l'école élémentaire Gaston-Bachelard au Mans et le programme de développement du camping communautaire d'Yvré-l'Évêque.



L'Agence de l'Eau avec 0,442 M€

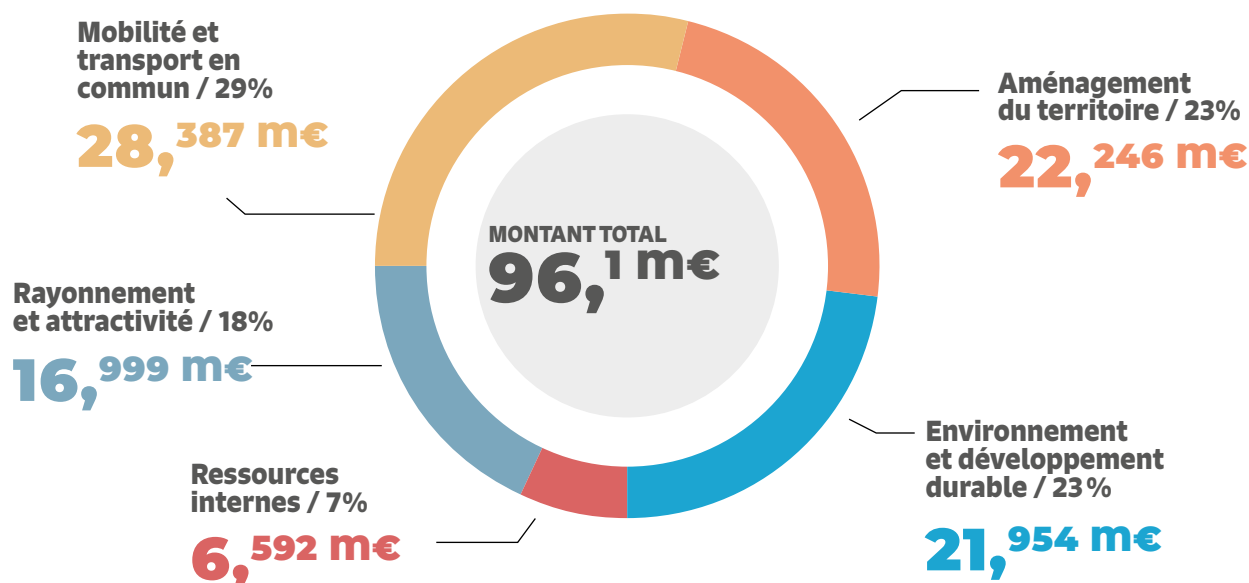
## → FAITS MARQUANTS 2023

• Signature de la convention régionale ITI FEDER permettant au territoire communautaire de bénéficier d'une nouvelle enveloppe financière de FEDER de 6,138 M€ pour la période 2021/2027

• Signature par l'Etat et la Région du volet mobilités et transports 2023/2027 du Contrat de plan État-Région (CPER) avec des subventions exceptionnelles obtenues pour la dernière phase de réalisation du Boulevard Nature (2,5 M€ de l'Etat et 0,2 M€ de la Région) et le projet Chronovélo (0,46 M€ Etat et 0,6 M€ Région).



## LA STRUCTURE DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PAR GRANDE POLITIQUE PUBLIQUE



| <b>Rayonnement et attractivité 16,999 M€</b>            |           |
|---------------------------------------------------------|-----------|
| Développement économique et commercial                  | 4,198 M€  |
| Enseignement supérieur et recherche                     | 3,544 M€  |
| Tourisme communautaire                                  | 0,719 M€  |
| Soutien à la démographie médicale                       | 4,697 M€  |
| Sport communautaire                                     | 3,185 M€  |
| Solidarité - mutualisation                              | 0,657 M€  |
| <b>Mobilité et transport en commun 28,387 M€</b>        |           |
| Mobilités et transport en commun                        | 12,536 M€ |
| Stationnement                                           | 0,970 M€  |
| Déplacements doux                                       | 0,298 M€  |
| Voirie - Éclairage public                               | 14,582 M€ |
| <b>Aménagement du territoire 22,246 M€</b>              |           |
| Urbanisme - Aménagement                                 | 13,719 M€ |
| Logement et habitat                                     | 4,687 M€  |
| Politique de la Ville                                   | 3,839 M€  |
| <b>Environnement et développement durable 21,954 M€</b> |           |
| Arche, Boulevard Nature                                 | 1,101 M€  |
| Eau et assainissement                                   | 13,773 M€ |
| Propreté de l'espace public                             | 4,937 M€  |
| Gestion des rivières et risques industriels             | 0,247 M€  |
| Transition énergétique                                  | 1,785 M€  |
| <b>Ressources internes 6,592 M€</b>                     |           |
| Patrimoine                                              | 4,912 M€  |
| Informatique Telecom                                    | 1,544 M€  |
| Opérations financières                                  | 0,135 M€  |
| <b>Total 96,178 M€</b>                                  |           |

